

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4114 du Jeudi 24 Février 2022 - 69^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DESARMEMENT, DEMOBILISATION ET REINSERTION (DDR)

Le Congo peine à mobiliser sa contrepartie financière pour le démarrage du programme

(P.3)

CONCERTATION



Le CAP de Jean Itadi n'ira pas à Owando

(P.4)



L'ARD non plus. Elle boycottera les élections

Mathias Dzon, au milieu (P.4)

GOVERNANCE

Actualiser l'avant-projet du plan stratégique de la Réforme de l'Etat

Anatole Collinet Makosso (P.3)



ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

L'Abbé Isidore Malonga rappelé à Dieu

Dans une circulaire adressée aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, datée du 16 février 2022, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouhou, Archevêque de Brazzaville, annonce le décès de l'abbé Isidore Malonga, prêtre de l'Archidiocèse de Brazzaville, survenu le mercredi 16 février 2022, à Evreux (France): «J'ai l'immense peine de vous annoncer le décès de notre cher Abbé Isidore Malonga, survenu ce mercredi 16 février 2022, à Evreux (France). Vous savez qu'il était bien malade mais a toujours lutté avec force et sa foi nous faisait oublier à tous sa maladie. En attendant des précisions supplémentaires, la veillée familiale se tient au n° 77 de la rue Mbamou, à Ouenzé non loin de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouleké. J'invite les chrétiens de toutes les paroisses à prier pour le repos de son âme.»

Programme en France du rapatriement à Brazzaville de la dépouille mortelle de l'Abbé Isidore Malonga



Dimanche 27 février 2022.

Cérémonie de recueillement à l'église Saint Paul de Nanterre.
14h30- Récitation du Chapelet, animation : La Fraternité Notre-Dame Sans Frontières, La Supplique et Les Suffrages.
15h30-Animation des chants liturgiques: les Chorales sous la supervision de Ya Moïse et les Scholas Populaires.
16h30- La Parole de Dieu et différents témoignages sur l'illustre disparu.
17h30- Prière d'intercession par les "Sainte Rita", suivie de l'animation des chants.
18h30- Prière et fin de la cérémonie.

Lundi 28 février 2022

10h00 - Levée de corps aux Pompes funèbres Marbrerie Denis, 53 rue Saint Louis 27000 Evreux.
11h00- Recueillement avec la Communauté des Sœurs de la Providence d'Evreux.
12h00- Départ de la dépouille mortelle à l'église Saint Paul à Nanterre.
13h00- Arrivée de la dépouille à l'église, recueillement et hommages.
14h30- Messe des funérailles. Animation: les Chorales sous la supervision de Ya Moïse, et les Scholas Populaires. - Les lectures et P.U L'Association Cardinal Emile Biayenda
15h30- Départ de la dépouille mortelle pour l'Aéroport Roissy Charles de Gaulle, suivi d'une collation.
17h00 - Fin de la cérémonie.
Voici l'itinéraire: 55, boulevard Emile Zola Église Saint Paul Nanterre 92000. Pour le transport en commun, arriver par la gare de Nanterre-Université, prendre le bus 304, descendre soit arrêt préfecture de Nanterre, soit arrêt Juliot Curie.

Fait à Paris, le 18/02/2022

Pour la Coordination

Abbé Jean BANSIMBA MALONGA. Tél.0629258377
Abbé Luc Maixent MAHOUNGOU Tél.0626883466

CONFEDERATION AFRICAINE DE FOOTBALL

Vers une Super Ligue sans un club congolais?

(P.19)

EDITORIAL
Dieu seul sait

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
01 Rue Kikouimba - Moungali (Arrondissement 4)
B.P.: 13 865 - Tél.: 06.665.65.90-05.558.52.96 - 04.450.47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo).

COSMOS 242 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du trois janvier deux mil vingt-deux reçus par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la Plaine, folio 004/17, numéro 0040, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Restaurant et Hôtellerie-Lounge bar-Salon de coiffure-Vente habillement et produits cosmétiques - Agence de communication et événementiel-Vente et livraison de fournitures matériaux de bureau et informatique - Commerce de gros matériaux de construction - Garage - Dépôt de boisson et ciment - Agro-alimentaire - Elevage et exploitation agricole.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.

Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: COSMOS 242 SARLU.

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, au numéro 54 de la rue Félix Eboué, Centre-ville (Rép. du Congo).

Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.

Administration: la Société est gérée et administrée par Madame MBEMBA Jeannella Gloire Jedhe.

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 Janvier 2022.

Immatriculation: La Société dénommée COSMOS 242 est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2022-B13-00011.

Pour avis,
Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA,
Notaire.



Pointe-Noire, le 21 Février 2022.

NewCo Mining SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social : 10.000.000 FCFA
RCCM : CG/PNR/08 B 533
NIU : M201711000048130
Avenue de l'Emeraude - Concession Ex Ocer
BP 1189, Pointe-Noire, République du Congo

Le Président du Conseil d'Administration

À l'attention:

- Des Actionnaires de Newco Mining SA;
- Du Commissaire aux Comptes, Cabinet MAM-EC;
- De Maître COELHO, Cabinet COELHO.

POINTE-NOIRE

N/Réf.: 006/NMS/PNR/PCA/02/22

OBJET: CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.

Messieurs,

Nous portons à votre connaissance qu'une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de notre société se tiendra le 15 mars 2022 à 11 h 30 dans les bureaux de la société NEWCO MINING SA à Pointe-Noire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport spécial d'activités de la Direction Générale ;
- 2- Augmentation du capital social par compensation de créances ;
- 3- Modification des statuts :
 - Dénomination
 - Capital social
 - Répartition actions
 - Administrateurs
- 4- Divers.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette Assemblée Générale Extraordinaire ou vous faire représenter au moyen du pouvoir que vous auriez l'obligeance de remettre à votre mandataire et de nous le retourner, avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social après régularisation.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments de franche collaboration.

POUR LA SOCIETE NEWCO MINING SA,

LE PCA.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° _____ À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA CONSTITUTION DU RÉPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES AGRÉÉS DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT (BCH)

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), lance un appel à manifestation d'intérêt général pour la constitution de sa base de fournisseurs et prestataires agréés pour l'exercice 2022 à utiliser en fonction des besoins exprimés.

I. Les domaines concernés

1. Imprimerie;
2. Fournitures de bureau;
3. Fournitures de consommables informatiques;
4. Matériel et mobilier de bureau;
5. Matériel et logiciels informatiques;
6. Fourniture des consommables électriques (lampes, ...);
7. Matériel et outillage divers;
8. Aménagement et construction de bâtiments;
9. Fourniture, installation et maintenance de groupe électrogène;
10. Fourniture du carburant et des lubrifiants;
11. Entretien et maintenance du poste de transformation;
12. Fourniture, installation et maintenance du système de sécurité/incendie/vidéo surveillance/alarme/intrusion;
13. Fourniture, installation et maintenance des équipements monétiques (DAB, TPE, ...)
14. Fourniture, installation et maintenance d'onduleur/régulateur;
15. Fourniture, installation, maintenance de climatisation (split et climatisation centrale);
16. Fourniture, pose et maintenance des coffres forts, trappes et portes fortes;
17. Fourniture, installation et maintenance des enseignes lumineuses;
18. Fourniture de porte munie de détecteur de métaux/Maintenance;
19. Entretien et réparation automobiles;
20. Fourniture des pièces d'usure automobile;
21. Entretien et réparation des rideaux métalliques;
22. Entretien et nettoyage des locaux;
23. Entretien des espaces verts/pots de fleurs;
24. Transport de fonds;
25. Prestation de service de gardiennage et de sécurité;
26. Fourniture, installation et maintenance des extincteurs;
27. Fourniture et maintenance de machines de caisse et

accessoires: compteuses de billets, détecteurs de faux billets, imprimantes matricielles, ...;

28. Travaux divers: travaux d'électricité (courant fort, courant faible), de plomberie, de réparation de mobiliers (chaises, tables, serrureries);
29. Fourniture de matériels de bureau: Copieurs, Scanners, scanner à chèque, Imprimantes laser/couleur, etc...;
30. Confection et fourniture des chèquiers;
31. Décoration intérieur bâtiment;
32. Menuiserie bois/aluminium/vitrierie;
33. Désinfection, dératisation et désinsectisation des locaux;
34. Mise à disposition de personnel intérimaire;
35. Architecture;
36. Divers travaux informatiques: câblages réseaux, installations baies informatiques, déploiement fibre optique, installation antennes Radio BLR, ...;
37. Prestations Juridiques (Etude, ...)
38. Autres services (non précisés dans la liste ci-dessus).

II. La composition des dossiers fournisseurs:

Chaque fournisseur ou prestataire intéressé devra produire un catalogue de prix des produits et faire accompagner son offre des principaux documents administratifs suivants:

- Une lettre de demande d'agrément adressée au Directeur Général, précisant le(s) domaine(s) concerné(s);
 - Une copie recto verso légalisée du registre du commerce;
 - Une copie légalisée des statuts (pour les SARL et SA);
 - Un numéro de compte contribuable (NIU), SCIET et SCIEN;
 - Un original de d'attestation de situation fiscale;
 - La liste des principaux dirigeants et leurs contacts ;(Adresses, cellulaires, téléphone fixe, email);
 - Une photo d'identité pour chaque dirigeant;
 - L'adresse et le plan détaillé de localisation géographique du siège;
 - Un cahier de références avérées (joindre les attestations de bonne exécution).
- Après présélection, les documents complémentaires, ci-après, seront demandés aux prestataires:
- Les 03 derniers états financiers certifiés par les Commissaires aux comptes de la société et/ou l'Administration Fiscale;
 - les attestations d'assurances;

- Une note de présentation de la société indiquant les moyens humains et techniques, le chiffre d'affaires des trois dernières années, l'appartenance éventuelle à un groupe, le métier de base du soumissionnaire;
- Une déclaration sur l'honneur indiquant les noms, prénoms, qualité et domicile de la personne agissant au nom du soumissionnaire et s'il s'agit d'une société, la raison sociale de la société, la forme juridique, le capital social, l'adresse du siège, la qualité en laquelle il agit et les pouvoirs qui lui sont conférés. Elle doit préciser que le soumissionnaire n'est ni en redressement judiciaire, sauf autorisation expresse délivrée par l'autorité judiciaire compétente, ni ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive.

Par ailleurs, le soumissionnaire doit s'engager sur l'honneur à:

- couvrir, dans les limites et conditions fixées par le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de son activité professionnelle;
- ne pas confier plus de 50% du montant du marché à une sous-traitance;
- s'assurer que les sous-traitants remplissent également les mêmes conditions d'éligibilité.

III. La présentation des dossiers des soumissionnaires

Le dossier administratif doit être mis dans un pli cacheté. Il doit porter de façon apparente les indications suivantes:

1. «Manifestation d'intérêt pour inscription dans le répertoire des fournisseurs et prestataires de la Banque Congolaise de l'Habitat»;
 2. Noms et l'Adresse du soumissionnaire;
 3. Indication du ou des domaines concernés.
- Les dossiers de soumission sont à déposer sous pli fermé au 1er étage (Porte 105) du siège de la Banque Congolaise de l'Habitat(BCH), sis Avenue Amilcar Cabral Centre-ville, Brazzaville, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes.

Tous les fournisseurs et prestataires travaillant déjà avec la BCH ne sont pas dispensés de cette formalité et devront actualiser leurs dossiers pour être agréés.

La date limite de réception des plis est fixée au 25 mars 2022. Tout dossier incomplet sera rejeté.

DESARMEMENT, DEMOBILISATION ET REINSERTION (DDR)

Le Congo peine à mobiliser sa contrepartie financière pour le démarrage du programme

Mobiliser la contribution congolaise au programme désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) au profit des ex-combattants du département du Pool. Tel est l'objet du plaidoyer national entrepris par Euloge Landry Kolélas, haut-commissaire à la Réinsertion des ex-combattants auprès des principales institutions et forces vives de la République aux fins d'obtenir le décaissement de cette contribution, ou de la recueillir au travers d'une collecte de fonds.

Depuis la signature avec le PNUD, en 2018, de l'accord sur le projet «consolidation de la paix et démarrage du processus DDR dans le département du Pool» d'un montant de 8.300.000.000 de francs Cfa, le Congo n'arrive pas à honorer sa contrepartie qui s'élève à 2 milliards de F.CFA pour le démarrage effectif du projet. Le reste des 6.300.000.000 de francs Cfa devront être déboursés par les partenaires techniques et financiers.

D'où le plaidoyer du haut-commissaire Euloge Landry Kolélas auprès du président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba, le 16 février dernier en présence de quelques ministres originaires du Pool. Pour présenter le programme DDR dont le démarrage n'est toujours pas effectif au grand dam des ex-combattants.

«Nous voulons un démarrage effectif du programme», a déclaré Euloge Landry Kolélas. Il a fait comprendre au président de l'Assemblée nationale que le Pool est désormais pacifié et la paix y règne. «Nous avons essayé de consolider cette paix à travers quelques programmes avec nos partenaires du PNUD, le Fonds japonais et l'USAID. Pour que la paix soit effective, il faut qu'il y ait le démarrage effectif du DDR», a fait savoir le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants.

Pour ce projet, Isidore Mvouba pense qu'il faut aller vers les financements innovants. A l'instar, a-t-il dit, de la «Dream team que nous avons eu à former à l'occasion de l'élection du président de la République. Je me rappelle encore nos contributions les plus pertinentes. J'ai pensé que cette équipe-là pouvait accompagner le haut-commissaire en ce qui concerne les solutions à apporter aux difficultés qui sont les siennes aujourd'hui et qui concernent la finalisation et l'opérationnalisation du DDR». Le 17 février, le tour est revenu aux parlementaires et cadres du Pool d'être en face du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants pour s'imprégner de ce programme DDR afin de susciter leur adhésion. «Il est vrai que notre pays connaît quelques difficultés à financer ce programme. Si les parlementaires du Pool se sont retrouvés, c'est pour continuer cette réflexion, échanger et voire éventuellement comment faire pour que la mobilisation des ressources arrive plus facilement et rapidement pour que

le programme de réintégration dans le Pool soit facilité», a expliqué le sénateur Ludovic Miyouna.

On pourrait, toutefois, s'interroger si l'option de la collecte une fois choisie, pourrait permettre de rassembler un montant aus-



Euloge Landry Kolélas

si important dans un contexte marqué par la double crise sanitaire et économique.

A signaler qu'en vertu des accords de paix signés le 23 décembre 2017, le pasteur Ntumi s'était engagé à «faciliter le ramassage des armes détenues par les ex-combattants», et le Gouvernement à garantir «le processus de démobilisation, de réinsertion professionnelle, sociale et économique des ex-combattants après le ramassage des armes».

Ces appuis ne devraient pas être considérés comme une récompense destinée aux ex-combattants, ni comme un droit de ceux-ci, mais plutôt



Pendant la séance de travail



comme un mécanisme de protection de la société civile et de consolidation de la paix, en assurant la réinsertion économique des ex-combattants chômeurs, et en priorité ceux qui détiennent les armes et qui les remettraient volontairement.

En effet, si le Congo continue de connaître des troubles armés, c'est que des armes circulent encore dans le pays et des anciens miliciens des guerres passées n'ont toujours pas été tous réinsérés dans la vie socio-économique.

Il existe encore des groupes résiduels d'ex-combattants n'ayant pas encore bénéficié de la réinsertion socio-éco-

nomique, sans oublier les ex-combattants mal réinsérés. Ce constat reste une réalité à ne pas ignorer; ces ex-combattants constituent une réserve d'individus facilement mobilisables par des personnes susceptibles de trouver des prétextes pour perturber la paix.

Parallèlement à cette activité, il faut aussi prendre en considération les groupes résiduels d'ex-combattants auto démobilisés, démobilisés et qui, malheureusement pour de multiples raisons, n'ont pas été réinsérés socialement et économiquement dans l'exécution des précédents programmes. L'ensemble de ces groupes résiduels d'ex-combattants doit être pris en compte pour éviter de créer des tensions inutiles. Les multiples programmes de réinsertion initiés par le passé ont connu des ruptures, en raison du manque de financement, à commencer par celui exécuté par le Comité de suivi des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités de 1998, puis l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), depuis 2000, et enfin le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Dieu seul sait

Nous sommes réconfortés de voir que, malgré bien des turpitudes, et parfois des comportements qui annoncent plus une insouciance de l'humain, et bien près de trente ans de marxisme repoussant Dieu, nos hommes et femmes politiques continuent de se confier en l'immanence. C'est rassurant de savoir que nos hommes et femmes politiques continuent de cultiver la crainte de Dieu, de marquer leur confiance en Dieu, qu'ils n'ont pas perdu la foi.

Ainsi, se confiant à nos confrères de TV5 monde le 20 février dernier à l'issue du dernier sommet entre l'Union Africaine et l'Union Européenne, le Président de la République a abordé plusieurs questions d'actualité brûlante. Sur les droits de l'homme, les prisonniers politiques, les coups d'Etat en Afrique de l'Ouest, il a répondu à toutes les questions. Il a été posé, calme, par moment malin et jouant sur les mots.

A la fin de l'interview, il s'est vu demander ce qu'il en était de son futur: «Vous envisagez une sortie, une retraite?». La réponse du Président a été toute de finesse et de sagesse énigmatique: «C'est Dieu seul qui sait». Il n'y a pas manière plus ferme et plus nette de renvoyer les impatients à leurs études. De répondre sans répondre. La prochaine élection présidentielle chez nous se tiendra dans 4 ans.

Le Président a tout le temps de penser à la suite d'une possible re-candidature. Et le fait qu'il nous dise en peu de mots qu'il ne s'en préoccupe pas, laissant à Dieu le soin de (faire) savoir, nous indique qu'il n'y a pas le feu. Sans doute. Mais nous sommes ici en politique. Et tous ceux qui, autour de lui, font du bruit et font mine de l'applaudir, savent bien que leur but ultime est de s'impatienter autour de lui. Le pays est calme, c'est vrai. Les difficultés que nous éprouvons sont celles de tout Etat africain éprouvé par la pandémie du coronavirus, une poussée inflationniste, une reprise poussive et quelques petits tracassés dont nous n'avons pas l'exclusivité. Avec, ici et là, des fâcheries qui affectent quelques secteurs marginaux quoique bruyants. Tout est calme et normal. Evoquer des sujets qui n'ont aucun caractère d'urgence, c'est nous rappeler que nous avons le temps avec nous et que notre horizon n'appartient, justement, qu'à Dieu.

Albert S. MIANZOUKOUTA

GOVERNANCE

Actualiser l'avant-projet du plan stratégique de la Réforme de l'Etat

Sous le patronage du Premier ministre Anatole Collinet Makosso, il s'est tenu du 16 au 17 février 2022 à Brazzaville l'atelier de lancement des travaux d'actualisation de l'avant-projet du plan stratégique de la réforme de l'Etat. Supervisée par Luc-Joseph Okio, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la Réforme de l'Etat, cette rencontre a réuni près de 182 participants venus de tous les horizons: institutions, universités, société civile, secteur privé, collectivités locales, etc.

Cet atelier avait pour objectif de recueillir les analyses et les contributions en vue de l'actualisation du plan stratégique de la Réfor-

me de l'Etat. Il a été organisé grâce à l'appui financier et technique de la Banque mondiale à travers son projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) et le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). Ouvrant les travaux, le premier ministre a rappelé l'évolution institutionnelle de la réforme de l'Etat au Congo. Et d'affirmer que cette problématique a été suffisamment abordée par le Président de la République dans ses différents projets de société.

Pour le chef du Gouvernement, le projet de société du Président, «Ensemble, allons plus loin», constitue un référentiel dans lequel il affirme sa volonté politique de bâtir un «état fort, protecteur et régulateur». Les travaux de cet atelier se sont

déroulés en trois phases: le panel, les travaux en groupes thématiques et les travaux en plénière. le panel a été animé suivant les thèmes ci-après: «vision d'Etat et les orientations stratégiques du Président de la République: programme d'action du Gouvernement, engagement internationaux du Congo» par M Luc-Joseph Okio; «Processus de la réforme de l'Etat, éclairage théorique: ce qui a marché, ce qui n'a pas marché, leçons apprises, les bonnes pratiques au cours des 10 dernières années» par Fred Michel Nguembo et Mme Moyen Niangama; «Etat des lieux sur l'administration publique congolaise: défis, enjeux et perspectives» par Rufin Adouki... Concernant les travaux de groupes, les participants ont

été repartis en 4 groupes thématiques. Le premier groupe a traité de la réforme de l'Etat de droit; le deuxième a mis l'accent sur la rationalisation de l'Etat; le troisième a planché sur les réformes économiques et financières et le quatrième s'est appesanti sur la réforme de la gouvernance territoriale. Le travail consistait à examiner les matrices élaborées sur la base de la méthode forces et faiblesses, opportunités et menaces, en vue de guider les analyses et d'identifier les solutions en rapport avec la thématique de chaque groupe. En plénière, les différents groupes ont fait la restitution des résultats de leurs travaux qui ont donné lieu à des échanges et constructifs permettant l'enrichissement des documents présentés.

Clôturant les travaux, Luc-Joseph Okio a remercié l'ensemble des participants. Il a rappelé les missions de son département ministériel: Assurer le pilotage stratégique, la coordination et l'impulsion du processus de la Réforme de l'Etat en vue de la réalisation de la vision politique et des orientations stratégiques du Chef de l'Etat. A noter que la Banque mondiale et le Congo ont conclu le 23 juin 2017, un accord de prêt pour la mise en œuvre du PRISP pour un montant de 40 millions de dollars. Ce projet dont l'objectif de développement est d'améliorer la gestion des ressources publiques (hors pétrole) et la redevabilité en République du Congo a été mis en place pour accompagner les efforts du Gouvernement pour relever les défis de gouvernance économique et financière.

Marcellin MOUZITA

CONCERTATION

Le CAP de Jean Itadi n'ira pas à Owando

Le président du Congrès africain pour le progrès (CAP), Jean Itadi, a animé le 16 février dernier au siège de son parti, à Diata, une conférence de presse. Il y a annoncé la non-participation de son parti à la concertation politique qui aura lieu du 3 au 6 mars à Owando, dans le département de la Cuvette.



Jean Itadi

excluant les principaux partis de l'opposition réelle du jeu politique congolais; fabrication d'une opposition de salon favorables au pouvoir; des paiements manqués des échéances de la dette extérieure;

Pour Jean Itadi, le présent immédiat du Congo et son futur passent par un dialogue national inclusif, incluant tous les fils et filles du Congo. «C'est maintenant qu'il faut le faire si on aime le pays. Ce n'est pas la peine de se cacher derrière des concertations organisées juste pour conserver le pouvoir», a-t-il dit. Selon lui, ce n'est pas la concertation d'Owando qui changera les choses, «mais plutôt la mise en place d'un vrai cadre d'échanges, préparé unanimement et rationnellement par tous les partis, y compris la so-

ciété civile, afin de débattre des sujets qui minent notre pays», a fait savoir Jean Itadi. Il a rappelé que le Congo traverse une crise économique, financière, sociale, politique, électorale et sécuritaire gravissime, «marquée, entre autres par une crise aiguë de la liquidité générale de l'économie qui impacte négativement sur la liquidité bancaire; la paupérisation accrue des populations meurtries par le non-paiement des pensions, des salaires, des bourses et de la dette sociale; l'utilisation des manœuvres politiciennes

le non-paiement de la dette intérieure», a déclaré le président du CAP.

Du fait de cette situation, a-t-il dit, «notre pays est aujourd'hui politiquement bloqué. Dans ce contexte, l'unique et bonne solution pour sortir le Congo du marasme, est et demeure la tenue d'un véritable dialogue national inclusif, rassemblant toutes les forces vives de la nation congolaise, pour rechercher ensemble, les voies pacifiques de sortie de crise».

Le Cap a fait quelques propositions en vue de l'avènement heureux de ce vrai dialogue politique qu'il appelle de tous ses vœux et dont le thème principal portera sur «la renaissance du Congo dans la gestion de la chose publique».

Pascal Azad DOKO

PARTENARIAT

ACPE-Entreprises : le dégel

Entre les responsables des ressources humaines des entreprises installées au Congo et le nouveau staff dirigeant de l'ACPE (Agence congolaise pour l'emploi), le dialogue s'installe. Si les premières mesures annoncées par le régulateur de l'emploi sont trop récentes pour être évaluées, les créateurs d'emplois se sentent enfin «écoutés», affirment ces derniers.

A défaut de résoudre tous les malentendus, la nouvelle direction de l'ACPE est en train de réussir depuis sa prise de fonction le 10 janvier 2022 à redonner un peu d'espoir aux responsables des ressources humaines des entreprises, si l'on en croit ceux-ci. Depuis sa prise de fonction, le nouveau directeur général de l'Agence, Wilfrid Bitsy, multiplie les gestes d'apaisement en leur direction.

«Dites-moi où ça cale pour qu'on puisse rétablir les choses rapidement», leur a-t-il lancé, après avoir fait l'état des lieux et reconnu que «les défis et les attentes sont énormes». C'était le 11 février dernier lors de leur première rencontre de travail à Brazzaville. Le monde de l'emploi a, alors, égrené un chapelet de reproches qui, selon lui, entravent le bon fonctionnement de l'ACPE: la léthargie dans le traitement des dossiers urgents comme les contrats d'embauche, le retard dans la délivrance des récépissés, la publication tardive des offres d'emploi, coût élevé de la carte de travail, l'exigence faite à un expert étranger dont la mission est d'installer un équipement et de s'en retourner chez lui aussitôt d'avoir l'autorisation provisoire d'emploi, les contrôles et les pénalités imposées aux entreprises, etc.



La direction de l'ACPE et les représentants des entreprises

«L'objectif était celui-là, de recueillir les doléances ainsi que les recommandations des entreprises en vue de l'amélioration de la qualité de nos services aux usagers. Il s'est produit en effet un problème d'ordre interne, structurel qui a affecté la qualité de nos services qui s'est sérieusement détériorée. Nous avons pris actes. Nous allons réfléchir à la manière dont nous devons réagir à cela», a expliqué Christian Bouanga, directeur des Affaires juridiques, de la réglementation et de contentieux à l'ACPE.

Parmi les premières décisions qui ont séduit les responsables d'entreprises figurent notamment la réduction du temps de traitement des dossiers pour la délivrance des récépissés (quelques heures seulement désormais), la publication dans les délais des offres d'emploi, la mise en place d'une application qui faciliterait le paiement des petits montants qui étaient fait exclusivement à la Banque postale où la queue est une perte de temps, se plaignent les concernés. Le nouveau DG de l'ACPE a promis aussi de retourner tous les contrats en souffrance de traitement «avant la fin du mois de février, car l'emploi est une niche pour les entreprises», a-t-il renchéri.

Sans prendre de grandes décisions, la direction de l'ACPE a gagné la sympathie des chefs de personnels d'entreprises. «Les nouvelles mesures annoncées sont très encourageantes. D'une manière générale, elles participent à la création d'un climat, plus apaisé, qui nous conduit vers une confiance retrouvée, et c'est le plus important», a affirmé, par exemple, le représentant d'AERCO.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

L'ARD non plus. Elle boycottera les élections

Le collège des présidents de l'Alliance pour la république et la démocratie (ARD), plateforme politique de l'opposition que dirige Mathias Dzon, a animé samedi 19 février dernier au siège de l'UPRN, à Ouézé, une conférence de presse. Elle a affirmé sa non-participation à la concertation politique d'Owando, ainsi qu'aux élections législatives et locales qui pointent à l'horizon.



Mathias Dzon

et impartial, articulé sur les standards internationaux; l'introduction de la biométrie dans le processus d'identification des électeurs; l'implication à toutes les phases du processus électoral de l'ensemble des partis politiques légalement constitués, des représentants de vraies associations de la société, ainsi que de la diaspora congolaise; la neutralité réelle de la Cour constitutionnelle, de l'administration électorale et des éléments de la force publique affectés à la sécurisation des élections; la mise en œuvre d'un financement public, juste et équitable de la vie politique et des campagnes électorales; la garantie de l'égal accès de toutes les sensibilités politiques

aux médias publics et privés. Elle estime que le pays a plus que jamais besoin d'apaisement et d'unité et non pas de tensions supplémentaires générées par les élections frauduleuses et mal organisées «dans cette perspective, l'opposition congolaise (intérieure et extérieure) toutes tendances confondues doit se rassembler et exiger du pouvoir la tenue en urgence absolue, d'un véritable dialogue politique inclusif, seule et bonne solution pour sortir le Congo de la crise multidimensionnelle qu'il traverse».

Pascal Azad DOKO

L'ARD exige la tenue en urgence d'un véritable dialogue politique inclusif qui, selon elle, est la seule et bonne solution pour sortir le Congo de la crise multidimensionnelle qu'il traverse actuellement. Pour l'ARD, la tenue d'une concertation politique sur les élections législatives et locales de 2022 à Owando, est une décision du pouvoir, prise sans consultation préalable de l'opposition. «C'est une manœuvre de diversion et une ruse politique, pour détourner l'attention de la classe politique congolaise de la question politique essentielle du moment... la volonté du pouvoir de réviser la Constitution du 25 octobre 2015». Comme pour les concertations politiques précédentes, «la classe politique est conviée à la concertation d'Owando, tout simplement pour avaliser, en contrepartie d'espèces sonnantes et trébuchantes, les décisions prises de façon unilatérale par le pouvoir, en l'absence des représentants de l'opposition. Comme pour les concertations antérieures, l'opposition

est appelée pour servir de faire valoir». Pour promouvoir des élections libres, transparentes, honnêtes et crédibles, l'ARD pense qu'il est impératif de réformer en profondeur le système électoral «frauduleux» à l'œuvre depuis 2000 et de créer les conditions permettant des élections véritablement démocratiques à travers les mesures ci-après: la dissolution de la CNEI actuelle et la création d'une Commission électorale nationale, véritablement indépendante, composée de façon égalitaire entre la mouvance présidentielle et la mouvance oppositionnelle, une commission chargée de l'organisation de toutes les opérations préélectorales, électorales et post électorales; l'élaboration d'une nouvelle loi impartiale et impersonnelle; la réalisation d'accord-parties, entre la mouvance présidentielle d'un recensement administratif spécial, pour définir un corps électoral fiable et des listes d'électeurs crédibles consensuelles; l'adoption d'une loi relative à un nouveau découpage électoral, Juste

ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES

La CORAGED va déployer 1500 observateurs

Dans la perspective des élections législatives et locales qui pointent à l'horizon, la Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale (CORAGED) a organisé du 10 au 11 février dernier à la Maison de la société civile de Brazzaville, les assises de la société civile. C'était sous le patronage de Céphas Gervain Ewangui, son coordonnateur.



Céphas Gervain Ewangui

Pour ces élections législatives et locales, la CORAGED entend déployer 1500 observateurs sur toute l'étendue du territoire. Ces assises avaient pour objectif de renforcer l'expertise des observateurs de la société civile, en vue des élections législatives et locales prochaines. Les participants ont eu droit à six communications portant sur le cycle électoral; l'observation électorale; le droit électoral et le

contentieux électoral; le code de bonne conduite; la problématique démocratie, genre et processus électoraux; le rôle, la place et les défis des organisations de la société civile. Ils se sont félicités de la qualité des communications qui, selon eux, ont contribué au renforcement de leur expertise en la matière. Les organisations de la société civile ont salué la tenue prochaine de la concertation politique d'Owando ainsi

que les échanges préliminaires organisés par le ministre de l'Administration du territoire et du développement local avec l'ensemble des partis politiques et la société civile. Elles ont encouragé et salué cette dynamique de concertation permanente en vue des élections libres et favoriser les processus apaisés. Les organisations de la société civile ont invité le Gouvernement à tout mettre en œuvre afin de corriger les insuffisances souvent constatés et devenues récurrentes dans l'organisation des élections, notamment les dysfonctionnements dans la distribution des cartes d'électeurs; le déséquilibre prononcé dans la couverture médiatique; la faible mobilisation du corps électoral; l'observation du financement des partis politiques

conduisant à une faible institutionnalisation et assise nationale, notamment, des partis politiques de l'opposition; la très faible représentativité des femmes en violation flagrante de la constitution, ne l'occurrence, de son article 17; les campagnes électorales basées non sur les programmes, les idées et les valeurs, mais sur les achats de conscience, voire la corruption tous azimuts, participant ainsi à l'aliénation des populations; la non correction de toutes les faiblesses liées à l'état civil en vue de créer les conditions optimales de l'adoption de la biométrie. Elles ont encouragé la classe politique à s'approprier la culture démocratique, à faire preuve de sens élevé d'imprégnation des valeurs républicaines afin que le processus électoral soit un moment pour consolider la paix, l'unité et la cohésion nationales.

Pascal Azad DOKO

CONCERTATIONS POLITIQUES

Les leçons à tirer !

Dans la perspective des élections législatives et locales prochaines, le Gouvernement entend organiser à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, une concertation politique, en vue des élections libres, transparentes et crédibles qui ne feront l'objet d'aucune contestation. D'ores et déjà, certains partis de l'opposition ont fait savoir qu'ils allaient boycotter cette rencontre qui, selon eux, n'aboutira à rien.

De l'autre côté, l'opposition modérée a porté, quant à elle, son soutien à cette initiative.

La concertation politique devrait réunir les membres du Gouvernement et leurs collaborateurs, les partis et groupements politiques de la majorité et de l'opposition et des autres partis, les représentants de la société civile, les représentants des institutions et administrations publiques, les représentants du corps diplomatique ainsi que des organismes internationaux.

Sous le patronage du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation Georges Mbaka, la concertation d'Owando devrait préparer les conditions pour que les Congolais expriment librement leur choix, au travers de consultations électorales libres et transparentes.

Malheureusement, l'application d'une telle disposition fait toujours l'objet de contestations de la part des acteurs politiques, surtout de l'opposition, qui s'estiment lésés par le Gouvernement qu'ils accusent de ne pas respecter ses engagements et les recommandations prises lors des précédentes concertations.

Sachant que les élections peuvent être source de conflits au regard des éventuelles contestations qui en découlent parfois, le Gouver-



A Sibiti en 2015

nement a toujours témoigné sa volonté de travailler à la consolidation de la paix au travers d'un dialogue toujours ouvert et permanent.

Il s'était engagé à tout mettre en œuvre pour la tenue d'élections libres, transparentes et apaisées pour consolider la dynamique de paix enclenchée dans le pays.

Pour l'opposition, les recommandations issues des différentes concertations ne sont pas totalement respectées par le Gouvernement. Une frange de partis politiques rejette déjà le rendez-vous d'Owando et exige un vrai dialogue. A l'instar de l'ancien ministre Jean Itadi, président du parti le Congrès africain pour le progrès (CAP), et de Mathias Dzon, président de

l'Alliance pour la République et la Démocratie (ARD). Ils ont décidé de boycotter cette rencontre qui, selon eux, n'aboutira à rien.

Malgré les différentes concertations, les faiblesses et les dysfonctionnements sont toujours observés dans l'organisation des scrutins. Les plus marquants sont:

la persistance des faiblesses sur les listes électorales; la mauvaise distribution des cartes d'électeurs; le manque de rigueur dans le traitement des candidatures; le dysfonctionnement dans les missions de distribution du matériel électoral; l'insuffisance par endroit des bulletins de vote et de certains imprimés électoraux; la nomination tardive des membres des CONEL et des bureaux de vote; l'ouverture tardive des bureaux de vote; la délivrance sans rigueur des procurations; le non-respect par endroit des dispositions relatives à la remise systématique du formulaire des résultats aux délégués des candidats et de l'affichage obligatoire des résultats dépouillés devant le bureau

de vote; les absences souvent répétées des délégués nationaux dans les centres de compilation; la formation insuffisante de certains personnels électoraux...

Pour le Gouvernement, les concertations sont organisées pour consolider les acquis de la démocratie afin d'aller en toute confiance et en toute sérénité vers les élections libres, transparentes et apaisées dans le respect de la différence de l'autre, et de reléguer au passé les différends, les incompréhensions et des malentendus.

Les Congolais ont compris que ces concertations sont devenues aussi des moments pour la classe politique de se faire les poches. Nombreux y vont à cause de la prise en charge et des pertes. Sinon, comment comprendre l'empressement, la détermination et l'engouement observés à la veille de toutes ces rencontres par la classe politique, la société civile et les confessions religieuses. Certaines formations politiques connaissent même des divisions en leur sein parce que X ou Y n'a pas été choisi. Le parti au pouvoir, le PCT, a toujours le plus grand quota.

Ce qui laisse à penser que ces concertations sont parfois des simples rencontres de routine et non pas de véritables moments d'échanges, de partage et d'entente. Les décisions sont prises, mais la volonté politique n'est toujours pas au rendez-vous. D'où le scepticisme de certains leaders de l'opposition.

Reste au Gouvernement de donner les signaux de garantie et de volonté pour amener autour d'une même table tous ceux qui, pour des raisons diverses, boudent encore ces assises qui devraient faire que les résultats issus des urnes ne soient pas contestés, mais acceptés par tous

KAUD

Coup d'oeil en biais

Campagne pour les législatives et les locales: on s'agite déjà!

L'actualité nationale au Congo est dominée par les tractations à l'approche des élections législatives et locales dont le premier tour est prévu en juillet prochain. Les potentiels candidats et suppléants se bousculent dans les différentes circonscriptions électorales où la fièvre ne cesse de monter. Certains partis politiques, comme le PCT (Parti congolais du travail), sont dépassés par leurs propres cadres, à Brazzaville notamment, comme le dénonce la fédération de cette ville qui «ne peut plus tolérer qu'il y ait parmi nous ceux qui arborent des comportements nocifs, antiparti, tendant à fragiliser ou à déstabiliser le parti». Les épouses, les enfants et autres neveux de certains dirigeants politiques ne veulent pas être en reste. Sous le couvert du renouvellement de la classe politique, ils exercent leur droit de briguer un mandat parlementaire. Les potentiels électeurs sont instrumentalisés. Au niveau de l'opposition, on se déchire à propos de l'instance qui a le droit ou non d'examiner les candidatures. Comme quoi, les prochaines législatives s'annoncent chaudes au Congo.

Et la criminalité qui ne cesse de faire des morts!

La police a du pain sur la planche, au regard de la criminalité qui sévit en milieu juvénile. Et parfois elle a la gâchette trop facile. Selon "Congo Media Timer", la police a abattu le jeudi 17 février dernier à Pointe-Noire (précisément à Tié-Tié, le troisième arrondissement de la capitale économique du Congo), deux jeunes hommes appartenant à l'écurie "Américains". C'était à l'issue d'un combat avec le gang rival, "Arabes". Ces infortunés ont succombé à leurs blessures et leurs dépouilles déposées aux pompes funèbres. Mais les policiers ont-ils le droit de donner la mort à tout citoyen qu'ils jugent eux-mêmes suspects?

Les meurtriers de Merveille Bazonzéla devant la barre et condamnés

Les gendarmes accusés de meurtre sur Merveille Bazonzéla, jeune commerçante habitant Nkayi décédée (suite aux sévices subis à la Gendarmerie, selon sa famille) en septembre 2020 après une altercation pour non-respect du port du masque facial, étaient à la barre au Tribunal de grande instance de Madingou. Jugés jeudi 17 février dernier devant la Cour criminelle pour coups et blessures volontaires ayant entraînés la mort sans intention de la donner, deux maréchaux de logis, Brunel Loumingou Taty et Gerlis Ngatsé Ondaye, ont été condamnés à une peine d'un an de prison ferme.

La crainte du peuple, connais pas?

La misère pousse certains compatriotes à ne pas être tendres avec les dirigeants du pays. Voici ce qu'écrit un lecteur, sans doute excédé par les difficultés de la vie au quotidien: «On se demande si les responsables politiques ont vraiment de l'amour pour leur peuple. Les caisses de l'Etat deviennent leur propriété privée et les choix politiques s'orientent plus vers leur sécurité que vers le bien du peuple. Le peuple souffre: pas de pension, pas de régularité de bourse pour les étudiants, pas de travail, pas d'espérance, pas d'instruction valable, pas d'éducation. Le slogan popularisé "Tout pour le peuple" égale "Rien pour le peuple" se vérifie toujours. Alors tout politicien comprendra les sanctions que le peuple donnera un jour lors d'une occasion».

La Préfecture de Brazzaville à l'état sauvage!

En passant devant la Préfecture de Brazzaville, située prolongement du boulevard général Alfred Raoul, on constate que l'enceinte est dans un état d'insalubrité. L'herbe y pousse drue, à plusieurs endroits, notamment le long du mur d'enceinte, derrière l'immeuble et vers l'ancienne base-vie de la société l'ayant construite. C'est comme si les agents des différentes administrations qui y occupent des locaux étaient indifférents à la saleté que présente leur bijou. Même l'opération de salubrité publique instaurée sous le Gouvernement Mouamba est en train de finir dans les oubliettes.

Traque des fonctionnaires fictifs

Le ministre des Finances Roger Rigobert Andely semble déterminé à mettre rigoureusement de l'ordre dans les finances publiques. Il aurait coupé les salaires à 2.200 fonctionnaires fictifs vivant en France qui «causent une perte à l'Etat de plus d'un milliard de francs CFA chaque mois». «Il a été détecté aussi que plusieurs autorités ont fait de leurs maîtresses, enfants, parents vivant en France des fonctionnaires fictifs au pays». C'est tout ce système mafieux que "Bic rouge" veut démanteler.

Electricité: des factures de plus en plus salées

Certains clients ponténégrins de la société Energie électrique du Congo se sont retrouvés avec des montants de facture qui ont doublé, voire triplé. Pire, selon une source, un client a reçu «une facture de plus de 2 millions de francs CFA alors que son solde était à 0 sur la période précédente», selon son témoignage. Les responsables évoquent «un bug du système», pour ce cas. La société doit rétablir la confiance perdue au regard des plaintes répétées de ses clients.

COVID-19

L'Espagne fait don de 151.000 doses uniques de vaccin Johnson and Johnson

Dans le cadre de la facilité COVAX, le royaume d'Espagne par l'entremise de son ambassadeur en République du Congo, Carlos Robles, a fait un don de 151.000 doses uniques de vaccin Johnson and Johnson au Gouvernement congolais, le 15 février dernier. Il a été réceptionné par Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population, en présence de Lucien Manga, représentant de l'OMS Congo, etc.

Le Programme élargi de vaccination (PEV) a servi de cadre à la cérémonie de remise du don de vaccin qui permettra d'immuniser les Congolais contre la COVID-19. Le royaume d'Espagne vient ainsi d'allonger la liste des pays qui aident le Congo dans sa riposte contre cette pandémie.

Il s'inscrit, pour l'Espagne, dans le cadre de l'effort de solidarité vers d'autres pays, a expliqué Carlos Robles Fraga. «Nous sommes en train de faire un effort de don de doses de vaccins. L'Espagne a déjà donné au système Covax près de cinquante millions de doses de vaccins dont une partie de doses importantes a été donnée par l'Amérique latine».

Le diplomate espagnol a souligné la nécessité pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de renforcer ses struc-

tures, ainsi que sa capacité technique dans certains secteurs. Carlos Robles Fraga a indiqué que le constat fait dans les hôpitaux espagnols a prouvé que les cas graves reçus sont ceux qui n'ont pas été vaccinés.

Il a pour cela demandé aux autorités congolaises de lutter contre la désinformation alimentée sur les réseaux sociaux, concernant le vaccin, tout en assurant la disponibilité de son pays à collaborer avec l'OMS et le système COVAX.

Le ministre Gilbert Mokoki a rappelé que la vaccination est le pilier du plan de riposte à la COVID-19. «Dans ce processus de vaccination, l'approvisionnement en vaccin de qualité est une opération fondamentale dans la mise en œuvre des activités de vaccination car il n'y a pas de vaccination sans vaccin», a-t-il précisé. Il a indiqué que son ministère



Remise symbolique d'un échantillon du don

s'est engagé dans plusieurs initiatives multilatérales et bilatérales visant à garantir les disponibilités de vaccins pour la campagne de vaccination contre la COVID-19.

Autant le Gouvernement fait des efforts dans l'acquisition des vaccins, moins il communique pour susciter davantage la prise de conscience collective de la population.

Le chemin à parcourir reste fastidieux quand on sait que beaucoup de Congolais sont encore réticents à la vaccination. Or il faut, au moins, vacciner 60% de la population pour atteindre l'immunité collective que le Gouvernement

s'était fixée.

Pour relever le défi de la pandémie, la Coordination nationale avait préconisé lors de la 26^e prorogation, une accélération de la vaccination dans l'enseignement, l'armée, la police et la gendarmerie, la santé, les affaires sociales, les chauffeurs et les vendeurs dans les marchés. Ce qui n'a jamais été réalisé. Avec moins de 15% de vaccinés, le Congo est loin d'atteindre l'immunité collective.

Cyr Armel YABBAT-NGO

EMPLOI

Les prestataires édiflés à prioriser la formation des jeunes

Après avoir sensibilisé les jeunes retenus pour les formations de la 3^e cohorte en présence de leurs parents le 14 février, Auxence Léonard Okombi, coordonnateur du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) s'est adressé mardi 15 février 2022 aux prestataires: maîtres d'ouvrage délégués (MODs), maîtres artisans, responsables des centres privés et publics, responsables pédagogiques et personnel de suivi technico pédagogique (PSTP). Cet échange a permis de dissiper les malentendus.



Auxence Léonard Okombi (au milieu)

Le PDCE, avec l'appui de la Banque mondiale, a exhorté les prestataires à aider les jeunes à prioriser davantage la formation qu'autre chose, car le coût de la formation supporté par le Gouvernement est de 2.000.000 FCFA pour les jeunes de la sous-composante 1.1 et de 1.800.000 FCFA pour les jeunes de la sous-composante 1.3. Un fonds compétitif, pour cette 3^e cohorte est mis en place pour permettre aux jeunes de solliciter le financement de leurs projets qui seront sélectionnés sur une base compétitive.

Aux personnels de suivi technico pédagogique (PSTP), le PDCE a



Une vue des prestataires

demandé de veiller à la qualité des données collectées en vue du paiement des frais de transport des apprenants/apprentis qui doit être de rigueur et de contrôler aussi l'assiduité des jeunes. «Votre contrat vous demande de visiter au moins une fois par semaine les maîtres artisans dans leurs ateliers pour vous assurer du niveau d'avancement de la formation et de l'utilisation optimale de la matière d'œuvre. Les pratiques consistant à collecter les données au téléphone ne sont pas conseillées. Les PSTP ont la mission de veiller au suivi pédagogique des programmes de formation. Ils seront payés par transfert électronique», a indiqué Auxence Léonard Okombi.

Les MODs et Chefs des centres quant à eux, doivent transmettre par écrit leurs rapports et leurs demandes de paiements au coordonnateur du PDCE. Ils ont aussi la mission de s'assurer que les jeunes acquièrent au fur et à mesure les compétences attendues par rapport à l'avancement des programmes.

Les maîtres artisans doivent exiger des jeunes le port correct des Equipements de protection individuelle (EPI) qui garantissent leur sécurité et celle des apprentis dans les ateliers. «Les jeunes affectés dans vos différents ateliers ne sont pas vos travailleurs, ce sont des apprentis qu'il faut traiter avec dignité et courtoisie. Le maître artisan doit montrer l'exemple. Toute forme de travaux assimilables à une corvée est interdite et vous expose à un remplacement. Les apprentis ne doivent pas être considérés comme vos garçons et femmes de ménage. Les fonds destinés à l'achat de la matière d'œuvre ne doivent pas être utilisés à d'autres fins», a rappelé le coordonnateur.

Un renforcement des capacités sur les Compétences de vie courante (CVC) et d'autres thématiques sur les Violences basées sur le genre (VBG) et le harcèlement sexuel (HS) est prévu pour les maîtres-artisans, PSTP et MOD ainsi que pour tous les apprenants/apprentis. Des cours d'alphabétisation fonctionnelle sont prévus pour les jeunes apprentis affectés dans les ateliers d'apprentissage. Les maîtres artisans ont le devoir de permettre à ces derniers de participer à ces cours lorsqu'ils seront lancés.

Le coordonnateur du PDCE a rappelé à tous les prestataires que les frais de transport journaliers seront remboursés aux apprenants sur la base de l'assiduité (contrôle des présences) à raison, de 1500 FCFA pour les garçons et 2000 pour les filles affectées dans les centres de formation (Sous-composante 1.1) et de 1000 FCFA pour les garçons et 1500 FCFA pour les filles affectées dans les ateliers d'apprentissage chez les maîtres artisans (sous-composante 1.3). Ces frais de transport qui ne sont versés qu'aux apprenants/apprentis assidus à la formation et à l'apprentissage ne doivent pas être considérés comme un salaire.

Les maîtres artisans, a-t-il souligné, seront payés par transfert électronique. Ceux qui n'ont pas des Sim en leur nom peuvent se procurer une carte Sim en leur nom avec le parrainage d'une personne de leur choix qui a une pièce d'identité en cours de validité dans toutes les agences.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

CONGO-FRANCE

Maintenir la dynamique pour le suivi de l'exécution des projets

Le Comité d'orientation et de suivi (COS) du contrat de désendettement et de développement (C2DD) a tenu sa cinquième réunion pour maintenir la dynamique de la gouvernance et accélérer le réapprovisionnement des comptes du C2DD pour le financement des projets permettant d'améliorer les conditions de vie des populations. La réunion présidée par Ludovic Ngatsé, ministre délégué au Budget, a eu lieu lundi 14 février 2022. C'était en présence de Louis Berthelot, premier conseiller chargé d'affaires près l'ambassade de France au Congo.

La dernière réunion du COS remonte à trois ans en 2018.

Selon les principes, le comité doit se réunir deux fois chaque année pour le meilleur suivi des projets retenus dans le cadre du contrat de désendettement et de développement. Ce relâchement n'a pas permis de réaliser dans les délais l'ensemble des projets retenus conjointement entre le Congo et la France.

Le C2DD est un mécanisme qui permet le versement des subventions accordées par la France en contrepartie du remboursement des échéances de la dette publique du Congo pour des actions de développement et de lutte contre la pauvreté. Pour chaque échéance remboursée, l'Agence française de développement (AFD) reverse la somme correspondante sous forme de don pour financer des projets. Ce mécanisme a été engagé après avoir atteint en janvier 2010 le point d'achèvement de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTÉ) permettant ainsi au club de Paris d'accorder au Congo un allègement de sa dette bilatérale. Dans ce cadre, un effort a été

consenti par l'Etat français d'un montant de 229 millions d'euros (150,2 milliards de francs CFA) au bénéfice du Congo sous la forme d'un contrat de désendettement et de développement (C2DD). Le premier C2DD d'un montant de 80 millions d'euros a été signé en septembre 2010 à Brazzaville pour une durée de cinq ans couvrant 2010-2015. Le deuxième C2DD d'un montant de 149 millions d'euros est intervenu le 10 décembre 2014 toujours pour une durée de cinq ans couvrant 2015-2019. Chacun de ces contrats a fait l'objet d'un accord cadre visant à déterminer l'affectation des fonds au projet choisi de commun accord entre le Congo et l'Agence française de développement, ainsi que les modalités de versement des fonds issus de l'annulation de la dette du Congo à l'égard de la France.

Le COS est l'organe de gestion des ressources du C2DD qui décide de leur affectation en fonction des besoins du pays et des actes de coopération retenus avec la France. Le C2DD- a pour mission d'assurer la mise en œuvre ainsi que le suivi



Les organisateurs et les participants

technique et administratif des opérations du COS.

Louis Berthelot a attiré l'attention sur des points cruciaux. «La reprise des remboursements des arriérés sur le C2DD à compter de mi-juin 2022 est importante. Ces arriérés d'un montant de 37 milliards de francs CFA ont été intégrés dans l'accord sur le différé de la dette signé entre la France et le Congo en décembre 2020. Faute de remboursement de ces sommes dès le mois de juin prochain, le mécanisme du C2DD se trouvera bloqué en raison d'un défaut de trésorerie sur le compte C2DD, conduisant à l'arrêt des activités, faute de financement des différents projets», a-t-il averti.

Ludovic Ngatsé a assuré que pour le bon fonctionnement de tous les organes, paraît «impératif de garantir la tenue régulière des réunions du COS et du C2DD. Cela devrait

contribuer à l'amélioration de la performance du C2DD du Congo et ainsi faciliter l'atteinte des objectifs fixés. L'intégralité de l'enveloppe de 229 millions d'euros a été engagée à ce jour. Elle a servi à financer treize projets et deux fonds d'études de renforcement des capacités. Ce contrat accompagne les efforts de développement de notre pays par le biais de remboursements des financements antérieurement contractés par le Congo», a-t-il précisé.

Pour les projets qui restent encore à financer, a souligné le ministre délégué au Budget, le Gouvernement s'engage à faire ce qui est de son ressort pour que les remboursements reprennent conformément à l'initiative liée à la dette à partir de juin 2022.

Philippe BANZ

CONGO-AGENCES DE L'ONU

Un plan de travail annuel pour l'année 2022 a été validé

Dans le cadre de la coopération des Nations Unies (UNDAF) 2020-2024, les cadres des différents ministères, des agences des Nations Unies au Congo et des représentants de la société civile se sont réunis pour valider les activités à entreprendre durant l'année 2022 et de les inscrire dans un plan de travail annuel. Les travaux tenus à Brazzaville mardi 15 février 2022, ont été coprésidés par Mme Suzanne Somboko, directrice du partenariat bilatéral et multilatéral au ministère du Plan et Mme Mirhame Mshangama, cheffe de bureau par intérim du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Congo. Actualiser et valider le plan annuel de travail pour bien cibler les activités à mettre en œuvre et pour leur impact d'efficacité, tel a été le but.



L'ensemble de cadres après la cérémonie d'ouverture

Après avoir passé en revue l'ensemble des priorités, les participants ont pris connaissance des activités prévues qu'ils ont alignées et programmées dans le plan de travail annuel conjoint de 2022, selon les priorités contenues dans le nouveau plan national de développement (PND) 2022-2026. Les activités prévues porteront respectivement sur la gouvernance, le capital humain, la protection sociale et l'accès aux soins et services de santé essentiels de qualité, ainsi que sur la diversification économique.

A l'ouverture des travaux, Mme Mirhame Mshangama a souligné combien était importante cette «occasion pour le Gouvernement et les Nations Unies d'apprécier, de concert avec les autres partenaires, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs communs au cours de l'année écoulée, visant à faire du Congo un pays émergent à l'horizon 2030 et d'échanger ensemble afin d'améliorer notre programmation».

Pour sa part, Mme Suzanne Somboko a insisté sur la bonne appréciation des dossiers soumis à l'analyse des participants. «En toute responsabilité, appliquons-nous à planifier les activités inscrites dans nos budgets respectifs de l'année en cours, tout en tirant les leçons apprises de l'année dernière afin de combler des lacunes persistantes qui plombent les performances attendues dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement par nos populations qui en sont les bénéficiaires. La finalisation du plan de travail annuel 2022 est donc un exercice qui pose les balises de l'action de demain».

Philippe BANZ

FORMATION

La Banque mondiale satisfaite des efforts des jeunes sur le terrain

Le directeur sectoriel de l'éducation pour les pays de la CEMAC au sein de la Banque mondiale, Halil Dundar accompagné d'Auxence Léonard Okombi, coordonnateur du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), a visité vendredi 18 février 2022 le Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage des métiers du bâtiment, froid et climatisation (CEFA-MB-FC). But de la visite: s'assurer de l'évolution de la formation.



La délégation appréciant un apprenant posant les carreaux

La délégation a été reçue par Mme Audrey Gwladys Mpansou, directrice du CEFA. Elle a visité les différents ateliers: menuiserie, maçonnerie, construction métallique (soudure), installation sanitaire en passant par la finition du bâtiment (pose de carrelage, béton de propreté) et installation électrique.

«La Banque mondiale appuie le PDCE. L'objectif de la visite est de voir comment les activités se passent, s'assurer que les apprenants sont présents et reçoivent une bonne formation. Nous sommes très heureux de constater tous les efforts et les progrès qui ont été faits du côté du Gouvernement dans la formation de ces jeunes. Nous constatons qu'il y a beaucoup d'apprenants et que la demande est forte pour ce type de formation. Le modèle utilisé est prometteur avec des programmes entre 6 et 9 mois qui permettent aux apprenants après la formation de se «vendre» et obtenir des opportunités de travail sur le marché», a indiqué Halil Dundar.

Le directeur sectoriel de l'éducation a poursuivi: «Dans la plupart des autres pays, quand les jeunes suivent ces formations, il est difficile pour eux de s'insérer dans le marché du travail, parce qu'en général, les compétences qui sont dispensées au cours de ces formations ne sont pas forcément celles qui sont demandées sur le marché. La visite a été très réussie et nous sommes très contents des efforts qui se font sur le terrain». Léon Segan Loumikou Bassa, apprenant en Installation sanitaire et traitement des eaux (ISTE) a déclaré: «Nous sommes en train d'alimenter les tubes en acier galvanisé connectés dans la maison en multi-couche. Nous avons trois salles d'eau que nous venons d'alimenter. Au début, j'avais peur, mais avec le temps, je me suis amélioré».

«Je me suis intéressée à faire la soudure. Cela me fait un mois. J'ai aimé ce métier d'homme. J'irai jusqu'au bout et je m'adapterai très vite. Je conseille aux autres femmes d'emboîter le pas», a dit Sandrine Botela, apprenante en option chaudronnerie/soudure.

A. N'K.-K.

COOPERATION

Trois entreprises égyptiennes vont investir dans l'énergie et les technologies

Le ministre de la Coopération internationale et du partenariat public-privé Denis Christel Sassou-Nguesso a conféré le 14 février dernier avec trois dirigeants d'entreprises égyptiennes: Emad Elsewedy, président directeur général de la société Elsewedy Electrometer; Mohamed Sakr, directeur commercial de la société Madkour et Mohamed Madgi, consultant international de l'entreprise Benya. Leurs échanges ont porté sur la réalisation au Congo d'importants projets dans les domaines de l'énergie et des technologies.



Emad Elsewedy



Mohamed Sakr



Mohamed Madgi

La société Elsewedy Electrometer va mettre en place une usine de fabrication de compteurs électriques dans le cadre de l'utilisation des services d'Énergie électrique du Congo (E²C). Le système va faciliter la consommation de l'électricité aux clients et va apporter une meilleure solution pour la collecte des recettes venant de cette consommation. «Notre objectif principal, c'est d'apporter notre expérience et des solutions modernes pour le Congo; de créer des emplois. A travers la mise en place de l'usine moderne de fabrication des compteurs électriques, il y aura un transfert de connaissances: former des jeunes,

pour qu'ils soient à mesure de continuer cette œuvre», a dit Emad Elsewedy. Mohamed Sakr, quant à lui, est venu offrir son investissement et proposer de projets clés pour le développement dans la mise

en place de projets hydrauliques, et de production des panneaux solaires au Congo. «Madkour a une expérience de plus de 30 ans, non seulement dans le domaine des projets hydroélectriques, mais aussi dans différents investissements non pas seulement en Afrique, mais aussi au Moyen-Orient», a-t-il indiqué. Le dernier à être reçu a été Mohamed Madgi. Il a présenté au ministre les opportunités de participer au déploiement du réseau de la fibre optique à travers le pays et d'intervenir dans la gestion des data-centers, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement du secteur numérique et assurer au pays sa souveraineté dans la gestion des données.

A.NK-K.

IMPOTS

Présentation du timbre fiscal dématérialisé à Pointe-Noire

La sécurisation des recettes de l'Etat est d'une importance capitale dans le contexte de baisse considérable des recettes liées, non seulement aux fluctuations des prix des hydrocarbures, mais aussi à la crise sanitaire qui frappe le monde. En effet, depuis le 29 janvier 2021 à Brazzaville, le ministre délégué en charge du Budget avait lancé la débite du timbre fiscal dématérialisé. A Pointe-Noire, cela s'est passé tout d'abord avec la formation des agents avant de la débite. C'était le 14 février dernier que Pierre-Edwige Céline Nguimbi Monguia, directrice de l'enregistrement, de la fiscalité foncière et domaniale et chef de projet métier du timbre fiscal dématérialisé a lancé la formation en présence de Jean-François Oboa, directeur départemental des impôts et des domaines du Kouilou-Pointe-Noire.

La formation des agents des bureaux de l'enregistrement, des domaines et du timbre (EDT) s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation de la gestion des finances publiques, dans lequel s'est lancé dans le pays. Ce timbre fiscal dématérialisé est une empreinte numérique qui remplace le timbre fiscal physique. Ce nouveau timbre va permettre aux usagers de l'administration fiscale de régler les taxes liées à une démarche particulière. Pour l'Etat, le timbre fiscal constitue une source importante. Car actuellement le système présente




Photo de famille


d'importantes failles comme les processus de gestion totalement manuels; le manque de maîtrise des coûts de gestion; l'absence de comptabilisation au moment de l'approvisionnement. Par contre le timbre dématérialisé a des améliorations évidentes comme la disparition du timbre dans sa forme actuelle pour une disponibilité permanente (stock illimité); sécurisation des recettes assurées sur toute la chaîne; amélioration de l'expérience des usagers, etc. Jean-François Oboa a souligné que la mise en application de celui-ci va booster la comptabilité en matière fiscale. Il a fait appel aux services d'impôts concernés pour qu'ils prennent la chose à bras le corps pour que la dématérialisation du timbre devienne une réalité. Ouvrant l'atelier de formation, la directrice a fait comprendre aux participants que le nouveau timbre permet de faire un meilleur suivi et un meilleur contrôle des recettes

généérées par les timbres. «La machine à timbrer nous donne des informations à l'immediat sur le montant détaillé des timbres vendus la journée, le mois et même l'année. Mon département souscrit avec conviction à ce projet, dont l'objectif est d'apporter des améliorations dans la sécurisation des recettes sur toute la chaîne et dans la traçabilité complète de la gestion des timbres», a dit Pierre-Edwige Céline Nguimbi Monguia. A noter que le nouveau timbre se présente comme une gestion de stock électronique par le Trésor public ou par le Cabinet (traitement et livraison de la commande par le responsable chargé des timbres), l'acquisition et la vente du timbre par l'administration fiscale (Impôts), la consommation du timbre par l'utilisateur et la prise en charge du document timbré par l'administration consommatrice finale.

Madocie Déogratias MONGO



Avis de recrutement
No.22_RFGS_174410



Objet	RECRUTEMENT DE 12 SUPERVISEURS DEPARTEMENTAUX DU SECRETARIAT PERMANENT DE LA PLATEFORME DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE INTERVENANT DANS LA SANTE AU CONGO (POSCO)
Date de l'appel d'offres	23 février 2022
Date de clôture	09 mars 2022

1. Introduction
Catholic Relief Services (CRS) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Dans le cadre de la mise en œuvre du volet renforcement du système communautaire de la subvention actuelle NMF3, il a été mis en place une Plateforme des organisations de la société civile intervenant dans la santé au Congo (POSCO) qui dispose entre autres d'un Secrétariat Permanent. De ce fait, la POSCO cherche à recruter 12 Superviseurs départementaux afin de rendre ce Secrétariat permanent opérationnel.

2. Informations sur les postes à pourvoir

Lieu d'affectation	Chefs-lieux des 12 départements du Congo (01 par département)
Type de contrat	Contrat à durée déterminée
Durée	Un an renouvelable et sera assortie de 03 mois d'essai sur la base des résultats.

3. Processus de soumission

a) Pour les candidats de Brazzaville:
Secrétariat de CRS, sis près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique ou par mail à l'adresse CG_HR@crs.org avec le titre du poste comme objet du message "Recrutement au poste de ... (titre du poste et département concernés)".

b) Pour les candidats des autres départements:
Sièges de chaque antenne départementale des Sous récipiendaires (SR) de CRS des 11 autres départements y compris Pointe-Noire. Les numéros de téléphones des chefs d'antennes des SR de CRS sont dans les TDR à retirer au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville,

République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique CG_HR@crs.org:

4. Qualification requise

- Avoir un diplôme supérieur (à partir du BAC) ou un certificat en gestion des projets avec au moins 3 ans d'expérience ou être titulaire du BEPC et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'animation et supervision en santé communautaire;
- Avoir une expérience pratique dans l'appui technique ou dans la collaboration avec des acteurs de la santé et des acteurs communautaires dans le domaine de la santé;
- Avoir une expérience et/ou des aptitudes dans le transfert de compétences aux acteurs des organisations à base communautaire (OBC) dans le cadre de la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le paludisme;...

NB: Seuls les agents associatifs œuvrant dans les associations membres de la Plateforme des organisations de la société civile intervenant dans la santé au Congo (POSCO) sont autorisés à postuler ou éligibles aux postes de superviseurs départementaux. Les candidatures des personnes non-membres des associations de la POSCO seront systématiquement rejetées. Les candidatures féminines et celles de personnes vivant avec le VIH ou émanant de populations clés/vulnérables sont fortement encouragées.

Pour plus de détails concernant les qualifications requises et autres informations, les candidats intéressés à cet avis de recrutement peuvent retirer les termes de référence au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique CG_HR@crs.org.

SOMMET UE-AFRIQUE

Réinventer le partenariat et affronter des défis communs

Les dirigeants d'Europe et d'Afrique se sont réunis à Bruxelles (Belgique) les 17 et 18 février 2022, au 6e sommet Union européenne-Union africaine destiné à réinventer leur partenariat et à affronter des défis communs, peu après l'officialisation par la France et ses alliés de leur retrait du Mali. Après une courte réunion des 27 consacrée aux tensions autour de l'Ukraine, 40 des 55 dirigeants membres de l'Union africaine (UA) se sont réunis avec leurs homologues de l'UE.

Au terme du sommet, une déclaration commune a été adoptée, accompagnée d'une liste de projets concrets, dont une constellation de satellites lancée par l'UE pour élargir l'accès à l'internet en Afrique. Le Sénégalais Macky Sall, président en exercice de l'Union africaine a lancé un appel au nouveau départ: «L'Afrique est en pleine mutation, elle a beaucoup changé. Plus qu'une mise à jour du logiciel, nous proposons d'installer ensemble un nouveau logiciel adapté aux mutations en cours. La lutte contre le terrorisme au Sahel ne saurait être la seule affaire des pays africains».

Le président français Emmanuel Macron, a, pour sa part, souligné: «Nous devons réinventer la relation». D'après Charles Mi-



De g. à dr: la présidente de la Commission de l'UE, les présidents sénégalais et français et celui du Conseil européen

chel, président du Conseil européen, «l'Europe a besoin d'une Afrique stable, sûre et prospère. Les coups d'Etat mettent en péril le développement».

Le Mali, le Burkina Faso, la Guinée et le Soudan ont été suspendus par l'UA après des coups d'Etat. Cependant, la junte au pouvoir à Bamako a contraint la France et ses partenaires européens à officialiser jeudi 17 février leur retrait militaire du Mali au terme de neuf ans de lutte antijihadiste. Pour le chef de la diplomatie européenne Joseph Borell, «l'instabilité du continent africain est également alimentée par les nouveaux acteurs chinois et russes dont les méthodes et les agendas sont très différents des nôtres».

Selon un responsable européen, «les agissements dans plusieurs pays africains des mercenaires du groupe privé

Wagner, dirigé par des hommes proches du Kremlin, ce que Moscou dément, sont un exemple des efforts de déstabilisation de la Russie dans des régions qui sont importantes pour l'UE».

A Bruxelles, les participants ont également fait valoir leur identité de vue sur le climat. Sur le continent africain, riche en matières premières, estiment-ils, les grandes puissances, Chine en tête, se livrent à une lutte d'influence. L'Afrique est courtisée, elle a le choix de ses partenaires. Bruxelles entend proposer un partenariat innovant et respectueux des pays d'Afrique. Critiqués par des ONG, les Européens assurent qu'il n'est «pas question d'évacuer les sujets de respect de l'Etat de droit et des droits humains».

La lutte contre la pandémie de COVID-19 est une autre priorité. Seulement 11% de la population du continent africain est

entièrement vaccinée. L'UE a octroyé 150 millions de vaccins à l'Afrique et va poursuivre cet effort. Elle soutiendra aussi la création de centres de production de vaccins au Sénégal, au Rwanda, au Ghana et en Afrique du Sud. Les Européens veulent aussi lancer une stratégie globale d'investissements dotée de 150 milliards d'euros sur sept ans pour aider des projets voulus et portés par les Africains.

Paris quant à lui s'est engagé à réallouer aux pays d'Afrique 20% de ses droits de tirage spéciaux (DTS), des titres créés par le Fonds monétaire international (FMI) et alloués aux Etats qui peuvent les dépenser sans s'endetter.

Le président congolais Denis Sassou-Nguesso a parlé notamment du Bassin du Congo, «le deuxième poumon vert du monde après l'Amazonie. Et ses 220 millions d'hectares de forêt. Les peuples qui vivent dans le Bassin du Congo ont droit à un retour parce qu'ils protègent ce bassin, pas seulement pour eux-mêmes mais pour le monde entier».

Pour Macky Sall, «l'Afrique n'est pas responsable du réchauffement climatique». Il par contre, défendu le recours aux énergies fossiles, et réclamé un accompagnement sur une période de transition qui permette de donner de l'électricité aux 600 millions d'Africains qui n'en ont pas encore, soit environ la moitié de la population du continent.

Alain-Patrick MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

L'ex-chef rebelle de la Séléka, Zakaria Damane n'est plus

Les principaux groupes armés de la République centrafricaine déplorent la mort du «général» Zakaria Damane, figure historique de l'ancienne rébellion Séléka. Selon le Rassemblement patriotique pour le renouveau de la Centrafrique (RPRC), l'ancien chef de guerre aurait été assassiné le samedi 12 février 2022, dans le Nord-est du pays.



Le "général" Zakaria Damane

Les groupes rebelles du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), de l'Unité pour la paix (UPP), du Mouvement patriotique pour la République (MPR) et autres, ont diffusé des messages de condoléances en mémoire de celui qu'ils considèrent comme un «compagnon de lutte».

La mort de ce chef historique de la rébellion du Nord, et personnage clé de la guerre civile, suscite des réactions de colère dans sa région natale. Le général autoproclamé Zakaria Damane fut un ancien garde forestier. Il fonde au milieu des années 2000 l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR), une rébellion à dominante goulas (son groupe ethnique), active dans la région septentrionale de la Vakaga. Rébellion autour de laquelle se forme progressivement la Séléka, coalition rebelle qui prend le pouvoir à Bangui fin 2013, avec comme président Michel Djotodia dont il est proche.

Après la chute de celui-ci et l'éclatement de la Séléka, Damane rejoint le Rassemblement patriotique pour le renouveau de la Centrafrique de Gontran Djono-Ahaba, actuel ministre de l'Energie, entré au gouvernement à la faveur des accords de paix de Khartoum. Djotodia destitué, Damane, lui, choisit de rester sur le terrain.

Il prend les armes avec le Parti du rassemblement de la nation centrafricaine (PRNC) contre une faction du FPRC, ses anciens alliés, avec l'appui des autorités selon l'ONG américaine The Sentry. S'ensuivent des affrontements meurtriers opposant les ethnies roungas et goulas, notamment pour le contrôle des ressources de la Vakaga (une des 16 préfectures que compte la Centrafrique), située au Nord-est du pays.

Lorsque la coalition rebelle CPC prend d'assaut la capitale Bangui l'an dernier, il reste en retrait, préférant se consacrer aux activités minières. Un rapport des Nations unies souligne son rôle dans les trafics de minerais, d'armes et de combattants étrangers. Selon le RPRC, Zakaria Damane aurait été «massacré par les mercenaires russes». Une autorité locale atteste de cette opinion.

Gaule D'AMBERT

INTEGRATION

Le corridor Brazzaville-Yaoundé dans l'optique de la ZLECAF

De plus en plus d'actualité, le grand marché africain, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) va briser la plupart des frontières au niveau du continent. D'une région à l'autre, l'Afrique connaîtra son haut niveau dans le domaine du commerce et de l'économique. En Afrique centrale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) aura à capitaliser, entre autres infrastructures, les routes reliant ses capitales les unes aux autres. Récemment, Brazzaville (Congo) et Yaoundé (Cameroun) le sont devenues.

La route Brazzaville-Yaoundé bâtie sur 1612 km a été totalement achevée, sur son tronçon concernant la partie camerounaise. Celle du côté congolais l'ayant été auparavant. Sa mise en valeur a contribué à booster les échanges économiques entre les deux pays et concrétiser solidement le rapprochement pluriel. Elle sera véritablement ce corridor qui traverse plusieurs villes d'Afrique et facilitera de plus près l'intégration régionale dans l'espace CEMAC con-



Le corridor Yaoundé-Brazzaville reliant les deux capitales désormais

stitué de six Etats: Cameroun, Gabon, Tchad, Centrafrique, Congo et Guinée équatoriale. Lors de son inauguration le 22 décembre 2021 par le ministre des Travaux publics du Cameroun Emmanuel Nganou Djoumessi, dans la partie reliant les villes de Sangmelima (Cameroun) et Ouesso (Congo), le préfet de la Sangha Gilbert Mouanda-Mouanda, représentant le ministre congolais de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier Jean-Jacques Bouya chargé de la section congolaise, avait salué la qualité de l'ouvrage construit aux normes internationales,

avec des stations de péages et des aires de repos pour les transporteurs. Il avait invité les usagers à se lancer dans l'agriculture, car la route permet désormais d'évacuer les produits agricoles afin de les écouler au Congo voisin.

Le préfet de la Sangha avait en outre expliqué que «le désenclavement de cette zone favorise le développement économique avec non seulement, les produits agricoles, mais également, facilite les déplacements entre les villes de Djoum et de Mintom ainsi que la circulation des poids-lourds venant du Congo-Brazzaville pour écouler leurs marchandises au port de

Douala».

En d'autres termes, l'impact de cette route provoquera un désenclavement et favorisera le déclenchement d'un dynamisme dans la zone concernée. Elle facilitera la circulation des transporteurs en provenance de la République du Congo venus écouler leurs marchandises au port de Douala. L'infrastructure participera également à la promotion de la production de diverses cultures. C'est en cela que l'ouvrage ayant coûté environ 354 millions de dollars (205,1 milliards de francs CFA) pourra largement contribuer à l'opérationnalisation de la ZLECAF, gigantesque projet né à Kigali, au Rwanda et voulu par les dirigeants du continent, soucieux de se doter de ce grand marché à l'instar du Marché commun européen.

D'autres projets transrégionaux du type telle la dorsale qui devra relier principalement Brazzaville-Bangui-N'Djaména; le pont route-rails entre Kinshasa et Brazzaville seront eux aussi des atouts efficaces pour asseoir le grand marché continental d'Afrique.

Aristide Ghislain NGOUMA

IN MEMORIAM

La veuve, les enfants Sounga-Boukono, la famille Nkodia, l'ACEB-France et les amis commémorent la date du décès de Gabriel **SOUNGA-BOUKONO «KOMITÉ»** (28 février 2021 - 28 février 2022). Voilà un an que tu nous as quittés un dimanche matin. C'est comme si



c'était hier. Un an que nous apprenons avec douleur à vivre avec ton absence. Te savoir libéré, en paix aux côtés du Seigneur et de ceux et celles qui t'ont précédé et suivi apaise nos cœurs. De là-haut, tu veilles sur nous, nous guides et nous protèges. Nous ne t'oublions pas et continuons d'honorer ta mémoire dans nos cœurs et nos pensées, au travers de nos souvenirs, nos anecdotes et dans la prière. Repose en paix Papa, tu nous manques.

Que ceux et celles qui l'ont connu aient une intention pieuse et fraternelle pour lui.

Union de prières.

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire
 115 bis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville de Brazzaville
 B.P.:13646/Tél.(s): (+242) 22 611 26 46/05 585 61 87/06 412 72 92
 E-mail: officenosmb@gmail.com
 Brazzaville, République du Congo

M.A.T

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle Capital social: 5.000.000 de francs CFA
 Siège social: 611, rue LOUOLO, PLATEAU DES 15 ANS, BRAZZAVILLE
 RCCM: CG-BZV-01-2021-D-00307.

AVIS DE CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE ET DE NOMINATION D'UN CO-GERANT

Suivant procès-verbal des décisions mixtes de la société dénommée: M.A.T, reçu en date à Brazzaville du 08 novembre 2021 par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré le 25 novembre 2021, sous folio 218/8, numéro 4740, à La recette EDT plaine, Brazzaville (République du Congo), l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- 1) Changement de dénomination sociale de MAT à MATCA;
- 2) Entrée d'un nouvel associé dans la société ;
- 3) Nomination d'un co-gérant.

Avec l'entrée d'un nouvel associé, les statuts de la société M.A.T.A.C ont été modifiés substantiellement et mis à jour.

Deux copies authentiques du procès-verbal des décisions mixtes ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce en date du 13 décembre 2021, sous le numéro: CG BZV-01-2021-D-00307 du 6 décembre 2021, et mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit mobilier le même jour.

Pour avis,

**Me Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
 NOTAIRE.**



Communiqué de Presse

Incident au niveau de la torchère de la plateforme PCP du champ d'Emeraude

Mardi, 15 février, aux alentours de 11h00, une échappée d'hydrocarbures s'est produite par la torchère de la plateforme PCP sur le champ d'Emeraude. Celle-ci, située au bout d'une longue passerelle isolée, a permis aux fluides enflammés de s'éloigner de la plateforme.

Les trois nappes de pétrole d'une cinquantaine de mètres carrés qui se sont alors formées sur la mer et dont la combustion a entraîné une impressionnante fumée noire ont été rapidement maîtrisées.

Aucun dommage humain ni matériel n'est à déplorer.

Nos équipes d'intervention ont été immédiatement mobilisées pour traiter le faible reliquat d'hydrocarbures encore présent sur la surface de l'eau.

Des investigations sont en cours afin de comprendre les raisons de cet incident technique et prendre les mesures qui s'imposeraient.

Toutes les autorités compétentes ont été informées.

MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,
 Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
 E-mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«MEDICAL'S RMD CLINIQUE LOUISE-MICHEL»

Société A Responsabilité Limitée
 CAPITAL: 5.000.000 FRANCS CFA
 Siège social: 196, Rue du Havre, zone industrielle, face immeuble TOTAL & P
 Tél.: 05 537 30 93, POINTE-NOIRE
 REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du huit février deux mil vingt-deux, enregistré le neuf février de la même année, Folio 028/1 n°0090, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société MEDICAL'S RMD CLINIQUE LOUISE-MICHEL SARL, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 196, Rue du Havre, Zone industrielle, face immeuble TOTAL & P.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a décidé de nommer, en remplacement de Monsieur Gérard BAKALA GAMBOU, commissaire aux comptes en exercice, Monsieur Placide Leprince MBAYA, Expert-comptable agréé CEMAC, (Agrément n°EC652), demeurant à Pointe-Noire.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 14 Février 2022 sous le n° CG-PNR-01-2022-D-00073.

Pour avis,

**Maître Noël MOUNTOU,
 NOTAIRE.**

TPA- AUGMENTATION DU CAPITAL

Experts Comptables Internationaux-Management Audit Advisory - SARL au Capital de 5 000 000 F. CFA - RCCM: CG/PNR/178 475- NIU: M2017110000961152 - Route de la frontière, Consul du TCHAD, Immeuble avant KABALAN PLUS-Tél.: +242 06 875 89 60 - B.P.: 4018- Courriel: - Pointe-Noire - République du Congo.

TRANSPORT PETROLIER AFRICAIN

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 F. CFA, Siège Social: 148, rue Mpandzou, quartier Centre-ville, Tél.: +242 08 99 28 45-
 RCCM: CG-PNR-01-2018-B12-00144, Pointe-Noire, République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale Mixte de la société TRANSPORT PETROLIER AFRICAIN du 30 novembre 2021, enregistré aux impôts de MPAKA, en date du 08 février 2022, sous le folio 025/03 N°036, il a été décidé ce qui suit:

- D'augmenter le capital de 199 000 000 F. CFA par augmentation de la valeur nominale de la part sociale, réalisée par la compensation de créances certaines, liquides et exigibles du compte courant de l'Associé David Patrick Philippe John Lucien Christian Ghislain STIENON BOURGOIS: le capital social, initialement de 1 000 000 F. CFA, est porté à 200 000 000 FCFA divisé en 100 parts de 2 000 000 F. CFA;

Dépôt: Au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00084, du 15/02/2022.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° CG-PNR-01-2018-B12-00144.

Fait à Pointe-Noire, le 16 février 2022

Pour insertion,

Le cabinet EXCI-MAA

Allocution de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, Archevêque de Brazzaville, lors de sa prise de possession canonique

Après les réclamations des lecteurs tombées sur notre table de rédaction, nous publions ce mot de remerciements de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville. Le texte dûment rédigé, n'avait pas été lu le dimanche 21 novembre 2021 au stade Félix Eboué de Brazzaville, jour de l'installation de l'archevêque et de sa prise de possession canonique du siège. C'était en raison de certaines circonstances protocolaires de ce jour-là. Le voici dans son intégralité.

Monsieur le Président de la République, Messieurs les Cardinaux de Centrafrique et de la Rép. Démocratique du Congo, Mesdames et messieurs les ministres, Monseigneur le Légat du Pape, Monsieur le président de la Conférence des évêques du Congo, Distingués frères dans l'épiscopat, Et spécialement Mgr Guy de Kérimel venu de Grenoble, Messieurs les autorités civiles et militaires toutes présences respectées, Chers frères et sœurs, représentants des confessions religieuses membres du Conseil œcuménique des Eglises au Congo,

Frères et sœurs,
Et vous qui êtes venus des autres diocèses du Congo et d'autres pays, Chers diocésains de Kinkala qui aviez initié mes premiers pas sacerdotaux, Chers Dolisiens qui m'aviez accueilli avec amour, dans mes premiers pas de jeune évêque de ce diocèse qui venait d'être nouvellement créé le 24 mai 2013, Peuple de Dieu de l'archidiocèse de Brazzaville, Le 18 avril 2020, le Pape François m'a nommé archevêque coadjuteur de Brazzaville, et, le 31 mai 2020, en la solennité de Pentecôte, j'ai pris possession canonique de mon office d'archevêque coadjuteur, dans l'église cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, en présence d'une assemblée restreinte à cause de la COVID-19. Aujourd'hui, dans ce stade Félix Eboué, sous le regard bienveillant du Christ Roi, de la Vierge Marie et de Sainte Anne sa mère, vous êtes plus nombreux à célébrer le Seigneur et lui rendre grâce avec moi pour mon installation dans la charge d'archevêque de Brazzaville. Alors que beaucoup d'entre vous portent le poids de grandes responsabilités et de tâches urgentes à accomplir, votre présence à cette célébration eucharistique est un témoignage éloquent de votre bienveillante amitié et de votre fraternité à l'endroit de l'Eglise diocésaine de Brazzaville. Je voudrais donc avant tout, en mon nom personnel et au nom des fidèles chrétiens de l'archidiocèse de Brazzaville exprimer ma profonde reconnaissance au Pape François, pour la confiance qu'il m'a faite en me confiant la lourde et noble mission de continuer à servir le Christ. Je saisis cette occasion pour redire au Successeur de Pierre, ma communion profonde et mon désir de répondre toujours davantage à l'appel missionnaire pour évangéliser le monde de

notre temps à travers l'archidiocèse de Brazzaville. Merci aussi à vous, Monsieur le Président de la République, qui attachez une très grande importance à la liberté d'exercice des cultes et au dialogue constructif avec l'Eglise catholique dans notre pays. Et merci pour l'aide multiforme que vous apportez à l'Eglise. Merci à vous, Eminences, qui avez effectué le déplacement de Brazzaville pour soutenir l'Eglise catholique qui est à Brazzaville. Merci à vous, chers confrères archevêques et évêques, qui êtes venus manifester votre attachement à la communion de l'Eglise universelle à travers la fraternité des Eglises particulières. Et c'est bien dans cet esprit de communion et de fraternité que vous êtes ici avec nous, Mgr Guy de Kérimel, évêque de Grenoble, pour signer entre nos deux diocèses un jumelage qui permettra de partager nos expériences en vue d'un enrichissement pastoral et spirituel mutuel. Merci à vous, chers frères et sœurs, pasteurs des Eglises au sein du Conseil œcuménique des Eglises au Congo. Votre présence redit fortement que nous sommes constamment appelés par notre Seigneur Jésus-Christ à marcher sur le chemin de l'unité dans la diversité de nos approches, car sans cette unité nous sommes disqualifiés pour dire que Jésus est le Fils de Dieu et le Seigneur de nos vies. Merci à vous, Brazzavilloises, Brazzavillois entendu au sens large de notre archidiocèse qui s'étend sur une partie du Pool avec les districts de Goma-Tsét-sé, Igné et Ngabé. Je sais que je peux et dois compter sur vous afin que Dieu soit glorifié sur cette partie de la terre du Congo, que son Fils Jésus soit accueilli comme le Sauveur, et que le Saint-Esprit trouve sa place dans nos cœurs en les embrasant de l'amour de Dieu et du prochain. Pour moi, être archevêque de Brazzaville n'est pas un honneur mais une charge que Jésus notre Seigneur appelle «croix»: «Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive» (Mt 16,24). Ma croix à moi, désormais, c'est d'affermir mes sœurs et frères chrétiens du diocèse de Brazzaville dans la foi reçue des apôtres. Mais la foi, si forte serait-elle jusqu'à transporter les montagnes n'est rien sans l'amour; alors ma croix à moi c'est aussi d'annoncer à temps et parfois à contretemps que Dieu nous a créés par amour, et que nous existons essentiellement pour aimer et être aimés. Car celui qui n'aime pas ne connaît pas Dieu et devient un danger pour ses frères et sœurs. Aimer c'est servir, s'engager à faire le bien à autrui.



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou pendant son mot de remerciements

Ma croix à moi, désormais, c'est de porter, dans la prière et l'écoute des personnes, le désir de justice et de paix, de fraternité et de vérité si cher au cœur des chrétiens de Brazzaville pour que ce désir devienne de plus en plus une réalité au sein des familles, des paroisses, des associations, de la ville, du diocèse et du Congo tout entier. Ma croix à moi, désormais, c'est de veiller avec amour sur cette part de son troupeau que le Seigneur me confie, de la façon dont le recommande l'apôtre Pierre aux anciens de l'Eglise: «Soyez les pasteurs du troupeau de Dieu qui se trouve chez vous; veillez sur lui, non par contrainte mais de plein gré, selon Dieu; non par cupidité mais par dévouement; non pas en commandant en maîtres à ceux qui vous sont confiés, mais en devenant les modèles du troupeau.» (1 Pierre 5,2-3). Ma croix à moi, désormais, c'est de toujours marcher sur le chemin de l'humilité pour apprendre mon métier de pasteur de ce diocèse, selon la volonté de Dieu, en communion avec mes frères évêques du Congo et de l'Eglise universelle. Je demande au Saint-Esprit de me faire avancer avec intelligence et discernement pour qu'avec vous, chrétiennes et chrétiens de Brazzaville, j'assure avec la générosité et l'intelligence que procure l'Esprit-Saint la mission évangélistique que Jésus a confiée aux apôtres; notre ville capitale et les campagnes environnantes bouillonnent d'énergie créatrice en économie, en culture, en art, en politique, une vitalité qui se répand sur l'ensemble de notre pays. C'est en puisant au sein de cette vitalité créatrice que nous devons répondre à l'appel du Seigneur pour que la Bonne Nouvelle du Christ ne soit pas un discours éthéré, sans prise réelle et bénéfique sur la vie des personnes et de la société. Le pasteur que je suis ne cessera donc de rappeler que la religion chrétienne n'est pas l'opium du peuple, qu'elle ne se vit pas seulement dans les messes et les assemblées de prière, mais qu'elle est plutôt le ferment divin qui œuvre dans le cœur des êtres humains afin qu'ils contribuent chacun selon ses attributions et ses capacités à rendre l'existence quotidienne de tous moins douloureuse et plus belle. Chers frères et sœurs chrétiennes et chrétiens de Brazzaville, ces croix que je viens de présenter et celles que je n'entrevois pas encore sont et

seront toujours une source de vie autant pour moi que pour vous. C'est ce que nous fait espérer la Croix du Christ qui est devenue l'arbre de la vie et de la victoire au bénéfice de toute l'humanité. Travaillons donc avec ardeur et joie à l'œuvre de Dieu et ne nous laissons pas d'espérer car «l'espérance ne déçoit pas» (Rm 5,5)!
Merci à vous tous, femmes et hommes, de la société Ben' Si qui avez déployé votre ingéniosité et vos moyens matériels et financiers pour faire de ce rassemblement une belle fête du Christ-Roi, une belle fête de mon installation, une belle fête de tout l'archidiocèse de Brazzaville. Que Dieu vous le rende au centuple!
Merci à vous, chers frères prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville ici présents; c'est avec vous que j'exercerai mon ministère épiscopal dans l'espérance de bénédictions plus abondantes pour notre peuple et notre pays.
Merci à vous, la coordination liturgique et les acteurs des différents services qui nous ont aidés à prier, à chanter et à célébrer le Seigneur.
Enfin, merci à vous Mgr Anatole Milandou, tout jeune archevêque émérite de Brazzaville; Pasteur de l'archidiocèse de Brazzaville depuis le 23 janvier 2001, après avoir été évêque auxiliaire de Brazzaville en 1983 puis évêque de Kinkala le 3 octobre 1987. Monseigneur, les chrétiens de Brazzaville vous ont dit leur affection lors de la messe d'au revoir qui a été célébrée à la Place mariale, dimanche 31 octobre 2021. Votre humilité qui est un trait fort de votre caractère et de votre vie est un bel exemple de pasteur qui ne vit pas pour lui-même mais pour ceux dont il a la charge; c'est bien ce que dit votre devise épiscopale: «Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir». Que Dieu vous garde dans sa paix et sa joie!
A Sa Sainteté le Pape François, à Monsieur le Président de la République et à vous tous ici présents, que la Vierge Marie, la Mère de Jésus et la Mère de l'Eglise intercède pour chacun et pour nous tous auprès de son Fils Jésus dont le Sacré-Cœur ne cesse de déverser pour nous des torrents de miséricorde et de paix. Puissent nos cœurs s'ouvrir pour accueillir ces dons, car dans les bénédictions se trouvent les chemins de Dieu.

Encore une fois, merci infiniment!

Remerciements de Mgr Gélase Armel Kema lors de sa prise de possession canonique à Ouessou

Mgr Andrea Giovita, Chargé d'affaires à la Nonciature apostolique, Monsieur Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Mgr Daniel Mizonzo, Evêque de Nkayi, Président de la Conférence épiscopale du Congo, Excellences, Archevêques, Evêques et Ordinaire de la Conférence des Evêques du Congo, S.E. Mgr Jean Vincent Ondo, Evêque d'Oyem au Gabon. Messieurs et Mesdames les Membres du Gouvernement ici présents, Monsieur le Préfet de la Sangha, Monsieur le Maire de Ouessou, Mesdames et Messieurs, représentant des institutions nationales et départementales, le Révérend Père Barthélemy Kikina, Directeur national des Œuvres pontificales missionnaires (OPM) Tchad, Distingués invités, responsables politiques, administratifs, religieux et militaires, toute préséance respectée. Chers frères et sœurs, prêtres, religieux et religieuses venus de tous les diocèses du Congo et d'ailleurs, notamment de la République Dé-



Mgr Gélase Armel Kema

mocratique du Congo (RDC), du Cameroun, de France et du Canada, **Chers Diocésains de Ouessou,** «Non pas à nous, Yhavé, non pas à nous, mais à ton nom rapporte la gloire, pour ton amour et pour ta vérité». C'est avec ces mots du Psaume 115, 1 que je désire remercier d'abord et avant tout Dieu pour le choix de ma modeste personne comme pasteur de son Peuple qui est à Ouessou. Je remercie ensuite le Saint-Père, le Pape François, par qui cette élection s'est réalisée. Un grand merci au Président de la République dont le soutien a été substantiel... Ma gratitude va aussi à l'endroit de tous mes aînés évêques du Congo qui m'accompagnent en ce jour. Merci au collège d'évêques consécrateurs pour sa prompte réponse à ma requête. Je remercie de manière particulière S.E Mgr Louis Portella Mbuyu pour son accompagnement spirituel personnalisé et paternel lors de ma retraite spirituelle. Un grand merci à la Communauté des Pères Jésuites, pour leur amitié et leur accueil. A vous tous peuple de Dieu, parents, amis et connaissances, j'exprime ma reconnaissance par ces mots du Pape François: «Ce n'est qu'en étant à même de contempler et d'apprécier concrètement tous les gestes d'amour, de générosité, de solidarité et de confiance, ainsi que de pardon, de confiance, de patience, d'endurance et de compassion avec lesquels nous avons été traités que nous laisserons l'esprit nous offrir cet air frais capable de renouveler notre vie et notre mission!». Merci pour vos gestes et actes d'amour et de miséricorde qui aboutissent à ma consécration épiscopale ce dimanche. Au clergé et aux religieux œuvrant dans le diocèse de Ouessou et à moi-même, je rappelle cette recommandation du Pape François: «Le Peuple de Dieu attend de nous des maîtres en esprit, capables d'indiquer des puits d'eau douce au milieu du désert!». Prions les uns pour les autres afin que nous bâtissons ensemble et harmonieusement l'Eglise du Christ confiée à nos soins, chacun selon le don reçu du Seigneur. Mes remerciements spéciaux à leurs Excellences Messeigneurs Hervé Itoua et Yves Marie Monot, hérauts de l'Évangile et bâtisseurs intrépides de notre famille diocésaine dont les conseils me seront d'un apport décisif. Merci au Ministre Maguessa Ebome, motivateur des motivés de notre diaspora à Brazzaville. Enfin, merci aux commissions diocésaine et nationale d'organisation qui se sont données corps et âme pour la réussite de cette fête. Et que les âmes de mes feus parents, Marguerite Ayeye et Pierre Kema, ainsi que celles de toutes les personnes qui ont œuvré à l'édification de ce diocèse reposent en Paix. Amen. Je vous remercie!

Notes

- 1 Pape François, A mes frères prêtres, textes réunis par Cédric Chanut, Artège, Paris 2020, p.16
- 2 Pape François, A mes frères prêtres, textes réunis par Cédric Chanut, Artège, Paris 2020, p. 235.

REMERCIEMENTS

Le Colonel Eustache Fortuné Mousseti, le Colonel Rab Landry Mousseti de la DOPS, le Maréchal, Chef de Logis Nana Clark Fabrice, Irma Michelle, Laure Modestine, Juste Sosthène, Gildas Bertrand «Trézeguet» et Prince Aymar. Les familles Kongo Martial et Mousseti Très émus, remercient sincèrement toutes les Autorités, tous les parents, amis et connaissances pour tout le soutien multiforme apporté pendant la dure épreuve du décès brutal de leur fils aîné Nana Prince Clark MOUSSETI, survenu le 30 janvier 2022, à la gare de Ngonji, à 28 Km de Pointe-Noire et inhumé le mercredi 16 février 2022, au cimetière de Côte Matève (Ngoyo). **Qu'ils trouvent, ici, l'expression de leur profonde gratitude.**



Que son âme repose en paix!

OUVERTURE DES EXERCICES SPIRITUELS DES QUINZE JEUDIS DE SAINTE RITA

L'abbé Brice Bikouta exhorte les membres des confréries paroissiales à mettre tout en commun

Jeudi 3 février 2022 en la Basilique Sainte Anne du Congo, l'aumônerie et le bureau diocésain de la confrérie Sainte Rita de Brazzaville ont ouverts les exercices spirituels des quinze jeudis de Sainte Rita. C'était au cours d'une célébration eucharistique présidée par l'abbé Brice Bikouta, aumônier diocésain, entouré de quelques prêtres, dont l'abbé Bertholin Bahoumina, curé de la paroisse Saint Esprit de Mougali. Dans une animation liturgique de la chorale diocésaine. Pendant quatre mois et demi, soit 105 jours, les dévots de Sainte Rita seront en prière intense, comme cela est de coutume chaque année, allant de la période de février à mai, dont la clôture interviendra le 22 mai, en la solennité de la fête patronale de Sainte Rita.

Dans son homélie, l'abbé Brice Bikouta a exhorté les membres des confréries paroissiales à mettre tout en commun, c'est-à-dire vivre en communauté, avoir une vie de prière d'ensemble et l'esprit de partage, comme cela est recommandé par Mgr l'archevêque qui souhaite que tout soit mis en commun «mettre tout en commun», ceci pour éviter les divisions et le sectarisme. Au début de son homélie, l'abbé Bikouta a rendu un hommage à Mme Clémentine Bossolo, présidente de la confrérie Sainte Rita de la Basilique Sainte Anne, décédée il y a quelques jours à Brazzaville. «Pendant cette période des quinze jeudis et non des quinze mardis comme

cela se passe dans certaines confréries, chaque membre est tenu de rehausser le niveau spirituel de la confrérie Sainte Rita de Brazzaville terni depuis



Les dévots de Sainte Rita pendant la messe



L'abbé Brice Bikouta pendant l'homélie

de longues années. La confrérie devra retrouver ses lettres de noblesse d'antan ou régnait l'esprit de prière et de partage. La confrérie Sainte Rita ne rayonne plus dans l'archidiocèse de Brazzaville comme les années passées. Certes, COVID-19 oblige, cette crise sanitaire de coronavirus qui met à mal les activités de la confrérie. Mais le plus important, c'est de revenir à Dieu et de faire sa volonté afin d'éradiquer cette pandémie aux conséquences néfastes», a-t-il dit.

Pascal BIOZI KIMINOU

RECHERCHES

Encore un nouveau Docteur : l'abbé Staffen Yhanil Cheysnel Nkodia

C'est dans un contexte de crise sanitaire et du strict respect des normes AntiCOVID, avec obligation du masque et du GreenPass, que l'abbé Staffen Yhanil Cheysnel Nkodia (prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission d'études en Italie) a présenté et défendu sa thèse de doctorat, le jeudi 4 novembre 2021 à 16h00, dans l'auditorium de l'Institut pontifical de Théologie Jean-Paul II à Rome. L'évènement s'est déroulé sous un ciel d'automne presque nuageux mais serein, et devant un auditoire symbolique d'au moins cinquante personnes, au nombre desquelles figurait de façon contrastée la délégation des amis paroissiens, venue du diocèse suburbicaire de Sabina-Poggio Mirteto.

Famille, Fidélité créatrice et Génération chez Gabriel Marcel: pour une union indissoluble du Mariage», tel est le titre de la thèse doctorale de l'abbé Staffen Yhanil Cheysnel Nkodia. Le nouveau docteur approfondit le mystère de la Famille pour affronter la crise qui la secoue si souvent, et tenter de répondre aux problèmes de séparation ou de divorce qui se posent avec acuité dans nos sociétés du 21e siècle. Ce projet rejoint parfaitement l'appel du Pape François qui, dans le prolongement de l'Exhortation apostolique post-synodale Amoris Laetitia et à l'occasion de l'ouverture de l'année de la Famille (2021-2022) en la fête de Saint Joseph (le 19 mars 2021), nous invitait à grandir dans l'amour familial, dans un élan renouvelé et créatif, pour mettre la Famille au centre de l'attention de l'Église et de la société. Pour y arriver, l'abbé Staffen Yhanil Cheysnel Nkodia exploite, aide à entrer dans le Mystère de l'être pour débroussailler les chemins que devra finalement suivre l'Homo viator, appelé à vivre la vérité profonde de l'amour qui permet justement aux conjoints de se dire l'un à l'autre: «Tu ne

mourras pas», car «J'espère en Toi pour Nous» (...). La thèse de l'abbé Staffen Yhanil Cheysnel Nkodia se divise en quatre grandes parties: la première, sous le titre de Personne, Corps, Relation, est un panorama intégral de la pensée de Gabriel Marcel, philosophe de l'existence. La seconde partie –Fidélité créatrice–, est le lieu où s'élabore l'éthique de la fidélité qui redéfinit le mystère familial, en lien avec les thèmes qui lui sont connexes comme: la rencontre, l'amour, la présence, la promesse, l'engagement, l'espérance, l'obéissance, la disponibilité et la réalisation de soi avec et par l'autre, notamment dans l'union de l'homme et de la femme. Quant à la troisième partie –Mystère de la génération–, elle nous emmène à la découverte de la conception traditionnelle de la Famille dans laquelle deux géniteurs peuvent assumer la noble vocation de la procréation. Mais, de cette procréation sexuée n'arrive-t-on pas à une génération créatrice de la procréation? Assurément oui! Enfin la quatrième partie –Mystère de la Famille– met



L'abbé Staffen Yhanil Cheysnel Nkodia exhibant sa thèse de doctorat

en évidence l'idéal de la Famille et du Mariage, avec son engagement d'exclusivité et de stabilité qui tend aujourd'hui à être de plus en plus laminé par des convenances circonstancielles et des caprices de sensibilité liés à l'expression de la liberté individuelle. Fermer les yeux à ce risque, c'est en quelque sorte déclarer la mort de la Famille, c'est donner libre cours au divorce et donc encourager le refus capricieux de se marier ou de former une Famille. Heureusement que dans le plan lumineux de Dieu, il n'en est pas ainsi! Il nous faut donc une Pastorale du coude-à-coude familial: «une pastorale intelligente, courageuse et pleine d'amour» comme l'affirme l'abbé Staffen Yhanil Cheysnel Nkodia, pour sauver le Mariage et la Famille de la catastrophe du divorce et de l'irréparable souffrance qui

s'ensuit. L'indissolubilité du Mariage n'est donc pas un verdict canonique imposé par l'Église, mais il s'agit plutôt d'une indissolubilité de l'espérance, de la foi et de la charité qui instaure le règne de Dieu dans la Famille. C'est donc cette brillante thèse qui, mettant à contribution l'anthropologie philosophique marcellienne dans les sciences du Mariage et de la Famille, a été discutée durant une heure et trente minutes environ, devant un jury bilingue

(français-italien), attentif et rigoureux, constitué des Professeurs: Philippe Bordeyne (président du Jury), Juan José Perez-Soba, (1er lecteur), Gilfredo Marengo, (IIème lecteur), Giovanni Salmeri, (IIIème lecteur) et Stephan Kampowski, (IVe lecteur).

La bataille du débat n'étant pas de l'ordre des exercices intellectuels toujours aisés, il a fallu à l'abbé Staffen Yhanil Cheysnel Nkodia du calme, de la pertinence dans les réponses, de l'humilité scientifique et surtout de la sérénité pour en découdre avec un Jury qui, à la fin de la soutenance, est passé à l'aveu d'avoir été fasciné par le travail abattu. Bien qu'il faudrait certes reconditionner la structure des quelques chapitres avant la publication intégrale de cette thèse, cette dernière reçoit cependant la brillante mention

VIII^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

«Ce que dit la bouche c'est ce qui déborde du cœur»

Textes: Si 27, 4-7; Ps 91(92); 1 Co 15, 54-58; Lc 6, 39-45

Chers lecteurs, chers lectrices, nous voici au rendez-vous du Seigneur pour écouter sa parole et la garder dans nos cœurs, ensuite la transmettre aux autres. La Parole de Dieu est la seule que nous pouvons écouter et prononcer avec assurance, sans crainte, sans difficulté car elle est la parole qui donne la vie. Dans la 1^{ère} lecture, Ben Sira le Sage nous invite à la sagesse et au discernement de nos propos. Il s'agit de ne pas avoir des jugements hâtifs et prématurés sur des personnes. Il s'agit de ne pas faire l'éloge de quelqu'un avant qu'il ait parlé, en effet, ses propos peuvent révéler le meilleur ou le pire; une manière de nous inviter au discernement. La personne peut être jugée par la parole qu'elle prononce d'où le discernement avant chaque propos.

Dans la 2^e lecture, Saint Paul évoque la mort du Christ. Jésus-Christ nous a sauvés par sa mort et sa résurrection, au-delà de toute tristesse, le chrétien n'a plus peur de la mort, puisque Jésus a vaincu la mort, nous comprenons en effet que, de même que notre vie est précédée par le désir de Dieu, elle se trouve récapitulée en Dieu au-delà de notre passage sur terre. La mort n'a plus aucun pouvoir dans la vie du chrétien. D'où l'expression de Sainte Thérèse de Lisieux, «Je ne meurs pas, j'entre dans la vie». Une vie en Jésus avec Jésus et pour Jésus.

L'évangile de ce dimanche nous invite à devenir ce bon arbre, dont les racines sont immergées dans les sources d'eau vives. En effet, on reconnaît un arbre par ses fruits. Devant l'évolution vertigineuse du monde actuel, devant l'affaiblissement de la foi et tout ce qui empêche ce monde de vivre heureux, le chrétien doit être cet arbre qui porte le bon fruit, cet arbre qui porte la vertu au pinacle de la société. Il s'agit de sortir des ténèbres obscures de ce monde rempli de cécité pour faire la différence; en effet, un aveugle ne conduit pas un autre aveugle de crainte de tomber dans un trou.

La singularité du chrétien doit se reconnaître par son engagement à changer la société, à être des christophores dans un monde où Dieu semble être absent. Jésus nous invite aussi à éviter des jugements à l'endroit des autres. Nul n'a le droit de juger son frère sans au préalable se regarder. Avant de faire des remarques aux autres, nous avons besoin d'une conversion personnelle mieux une résipiscence. C'est en étant pur et saint que nous pouvons contaminer notre sainteté aux autres. Cela nous pousse à rejoindre cette parole de Paul VI: «notre monde n'a plus besoin de maîtres mais des témoins». Le témoignage, c'est ce qui compte dans notre vie et saint Jean Bosco disait avec sa voix de stentor: «La plus grande prédication, c'est le témoignage».

Mes frères, mes sœurs, dans un monde en crise, soyons des témoins de la Bonne Nouvelle par notre droiture d'esprit, par notre bonté et notre douceur; comme le dit le psalmiste de ce jour: «Le juste grandira comme un palmier, il poussera comme un cèdre du Liban».

Abbé Ander KETIKETI

JEUNESSE

Bientôt l'assemblée générale des Jeunes de la lumière

Du 25 au 27 février se tiennent les travaux de l'assemblée générale du mouvement catholique des Jeunes de la lumière (JDL, Bilengé Ya Mwindi) dans l'archidiocèse de Pointe-Noire. Les travaux se tiennent à Côte Mateve, chez les F-rères prêcheurs dominicains. Pendant trois jours, les jeunes vont passer en revue les obstacles à leur vie en communauté pour bâtir une meilleure cohésion de vie, suivant l'intuition de celui qui les institua, Mgr Matondo Kwa Nzambi. Les participants proviennent des archidiocèses de Brazzaville et de Pointe-Noire, ainsi que des diocèses de Nkayi et de Dolisie. Repartir à la source pour un idéal plus humain et plus fraternel en suivant l'évangile: les jeunes vont dresser le bilan moral de leurs activités dans les diocèses. Ils vont se donner les lignes d'action du futur. Les travaux seront conduits par le père Alain Francis Ngombé, dominicain, et Abou Gaston Job Mbenguét.

M. D. MONGO

MEDIAS

Vers les 20 ans de Radio Magnificat!

La Radio catholique de l'Archidiocèse de Brazzaville, Radio Magnificat (93.5 Mhz), va célébrer ses 20 ans d'existence. Elle vous convie à la Journée portes ouvertes qu'elle organise dans ses locaux mardi 1er mars 2022 et vous prie de rester en union de prières avec elle pour l'annonce de la Parole.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle M'BOMBI MPONGUI CHANCELVIE. Je m'appellerai désormais MOUKOKO M'BOMBI MPONGUI CHANCELVIE, fille de MOUKOKO Jean Marie et de BOUANGA Antoinette.

Toute personne opposée à ce changement de nom est priée de le faire savoir dans un délai de trois (03) mois, à compter de la présente.

Magna Cum Laude! Et ça y est, l'abbé Staffen Yhanil Cheysnel Nkodia est désormais Docteur en sciences du Mariage et de la Famille; Docteur de l'Institut Pontifical de Théologie Jean

Paul II (Rome).
Abbé Alhdain Maath
NKOUNKOU-NSONDE
Prêtre de l'Archidiocèse de Brazzaville en mission d'études en Italie.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES ET FILLES DE SCIENCES

MTN Congo a marqué cet événement grandiose par sa présence

La communauté scientifique a célébré le 11 février dernier, la journée internationale des femmes et filles de sciences. Initiée en 2015 par les Nations Unies, cette journée a été célébrée au Congo en différé le samedi 12 février 2022, sous le thème: «Les femmes et la science: Egalité des sexes dans différents domaines de la science et dans la riposte à la pandémie COVID-19». Ainsi, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, en partenariat avec l'UNESCO et la société de téléphonie mobile MTN Congo, a organisé un focus qui a eu pour cadre la salle de spectacle de CANAL Olympia située à Poto-Poto, le 3^{ème} arrondissement de la ville capitale. Placée sous les auspices de Mme Edith Delphine Emmanuel, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, ce focus a connu la présence de quelques membres du Gouvernement, notamment Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des petites et moyennes entreprises; Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire, ainsi que de la représentante de l'UNESCO au Congo, Mme Fatoumata Barry Marica, du représentant résident des agences du système des nations unies, du maire du 3^{ème} arrondissement Jacques Elion et bien d'autres personnalités. Parmi les participants à cette journée, il y avait près de 200 étudiants chercheurs à la fondation de la recherche médicale du professeur Francine Ntoumi.

La cérémonie a connu trois étapes: les allocutions diverses, la projection du film documentaire et les échanges d'expériences à travers deux panels. Le premier à prendre la parole, Jacques Elion, a fait la genèse de Poto-Poto, un arrondissement cosmopolite qui a une histoire ancienne ponctuée de brassage de diverses cultures, notamment la présence très remarquable des ressortissants Ouest-africains. «L'ac-



Mme Kombo Pakou Lydène, représentant la société MTN



Panel d'échange avec les femmes scientifique d'interview

tuel site qui se dresse devant nous à l'instar de la salle de spectacle de CANAL Olympia fut le terrain de football dénommé Louis Akouala, sur lequel de nombreux grands footballeurs de notre pays ont émergé et fait valoir leurs talents». Pour sa part, Mme Fatoumata Barry Marega a évoqué les faits ayant conduit à la célébration de cette journée. «L'UNESCO reste le partenaire sûr pour aider les femmes à mieux s'investir dans la recherche scientifique. Elle ne ménagera aucun effort pour soutenir le ministère de l'Enseignement supérieur dans la prise en

charge des femmes et filles de sciences. Cette journée a été initiée en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies, avec pour objectif de mettre un accès équitable en faveur des femmes de sciences». Mme Edith Delphine Emmanuel née Adouki, a pour sa part, indiquée que les statistiques révèlent la sous-représentativité des femmes dans les domaines scientifiques. «Certaines femmes ne représentent que 33% des chercheurs au monde. Ce pourcentage est encore plus faible dans l'ingénierie, les mathématiques et les technologies de l'infor-

mation et de la communication, avec seulement 3% des étudiantes, à l'échelle mondiale, qui décident de s'orienter dans ces filières. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, seulement 22% des professionnels sont des femmes», a dit Mme le ministre de l'Enseignement supérieur. Pour Mme Kombo Pakou Lydène, représentant la société MTN Congo est une filiale du Groupe MTN en Afrique du sud, créée en 2005 à Brazzaville. Elle reste et demeure le partenaire sûr de grands événements. «L'incontournable société de téléphonie mobile au Congo,



Présentation du prix scientifique

Après les différentes allocutions, les participants ont eu droit à la projection d'un film documentaire au diaporama qui retrace le cursus scolaire et académique des femmes de sciences congolaises. Suivi de leurs portraits et échange d'expérience à travers deux panels qui a mis sur la sellette deux femmes. La cérémonie s'est achevée par la remise des prix aux différentes femmes qui se



Discours de Mme la Ministre



Vue de la salle



Photo de famille

dont les prestations attirent de plus en plus de la clientèle, grâce à ses nombreux produits et continue à faire

ses preuves sur le terrain. Sa force réside dans la qualité des services qu'elle offre», a souligné Mme Kombo.

sont distinguées.

Everywhere you go

CONGO-BANQUE MONDIALE

Une synergie pour améliorer l'éducation pour tous

En visite au Congo, le directeur du pôle technique éducation pour l'Afrique de l'Ouest et du centre à la Banque mondiale, Halil Dunder, a échangé avec le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, le jeudi 17 février 2022 à Brazzaville. La question de l'amélioration de l'offre d'éducation a constitué l'essentiel de leur entretien.

C'est la première visite au Congo de Halil Dunder en qualité de chef du pôle technique éducation pour l'Afrique de l'Ouest et du centre à la Banque mondiale. Cette institution financière est un des partenaires clés du Congo dans le secteur de l'éducation. Elle a déjà financé plusieurs projets éducatifs qui ont eu un impact positif dans l'offre d'éducation. «Nous avons une relation de partenariat très forte avec le secteur de l'éducation au Congo. Nous avons soutenu la mise en œuvre d'un projet d'éducation de base, le PRAASED. Son objectif principal est d'améliorer la qualité de l'éducation et l'accès à une éducation de qualité pour tous. Le projet va être clôturé

cette année. Nous avons discuté sur comment accélérer la mise en œuvre avec certains succès enregistrés», a fait savoir l'hôte du ministre Mouthou. Les deux parties ont discuté de la vision du Gouvernement pour une éducation de qualité pour tous qui est un défi à relever. «Il y a une crise majeure de l'éducation dans le monde et le Congo n'est pas le seul pays à y faire face. Ces problèmes structurels ont été aggravés avec la crise de COVID-19 qui a créé des pertes d'apprentissage même-si nous n'avons pas encore des données précises pour le mesurer, nous le savons. Nous allons voir sur quels facteurs il faut nous appuyer pour améliorer l'éducation», a dit le responsable pôle



Halil Dunder et Jean Luc Mouthou pendant l'entrevue

éducation à la Banque mondiale. L'éducation est un droit pour les citoyens, mais aussi un élément important pour la croissance économique. Halil Dunder s'est dit satisfait de l'engagement manifesté par le ministre de l'enseignement général. «Je suis très ravi de ma rencontre avec le ministre puisqu'il nous a rassuré de son engagement à accroître le niveau de l'éducation.»

A noter que la délégation de la Banque mondiale et le chef du département de l'Enseignement général ont visité la salle serveur implantée dans l'enceinte dudit ministère. Cette salle gère les flux d'informations des établissements scolaires vers les services du ministère.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

SCIENCES

La ministre de l'Enseignement supérieur encourage les femmes à s'orienter vers les filières scientifiques

La communauté scientifique a célébré le 11 février dernier la 7^e Journée internationale des femmes et filles de sciences. Au Congo, la journée a été célébrée en différé le samedi 12 février 2022, sous le thème: «Les femmes et la science: Egalité des sexes dans différents domaines de la science et dans la riposte à la pandémie de COVID-19».



Les officiels

L'évènement a été organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique en partenariat avec l'UNESCO et la société de téléphonie mobile MTN Congo. C'était sous l'égide de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Edith Adolphine Emmanuel Adouki. Souhaitant la bienvenue aux participants au focus, l'administrateur-maire du 3^e arrondissement Poto-Poto Jacques Elion, a rappelé la genèse du quartier. C'est un arrondissement cosmopolite qui a une histoire ancienne, ponctuée de brassages de diverses cultures, avec notamment la présence remarquable des ressortissants Ouest-africains.



Une vue de l'assistance

La représentante de l'UNESCO, Fatoumata Barry Marega, a réaffirmé le soutien de l'organisme onusien à la promotion des femmes dans les domaines scientifiques. «L'UNESCO reste le partenaire sûr pour aider les femmes à mieux s'investir dans la recherche scientifique. Elle ne ménagera aucun effort pour soutenir le ministère de l'Enseignement supérieur dans la prise en charge des femmes et filles de sciences».

La ministre Edith D. Adouki a précisé que les statistiques révèlent la sous-représentativité des femmes dans les domaines scientifiques. «Les femmes ne représentent que 33% des chercheurs au monde. Ce pourcentage est encore plus faible dans l'ingénierie, les mathématiques et les technologies de l'information et de la communication, avec seulement 3% des étudiantes, à l'échelle mondiale, qui décident de s'orienter dans ces filières. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, seulement 22% des professionnels sont des femmes», a-t-elle déploré.

Au nom de la société MTN, Mme Kombo Patou a indiqué que la société MTN Congo, une filiale du Groupe MTN basé en Afrique du sud, est devenue l'incontournable société de téléphonie mobile au Congo, dont les prestations attirent de plus en plus de la clientèle, grâce à ses nombreux produits et continue à faire ses preuves sur le terrain. Sa force réside dans la qualité des services qu'elle offre», a vanté Mme Kombo.

Après, l'assistance a suivi un film documentaire retraçant le parcours des femmes de sciences congolaises soutenues par leurs portraits et un échange d'expérience à travers deux panels.

La séquence de remise des prix à une poignée de femmes qui se sont distinguées a clos cette célébration.

On peut noter à ce focus la présence des ministres Jacqueline Lydia Mikolo et Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, respectivement des Petites et moyennes entreprises et des Affaires sociales; de près de 200 étudiants chercheurs à la Fondation congolaise pour la recherche médicale, structure pilotée par le Pr Francine Ntoui.

Pascal BIOZI KIMINO

COVID-19

Elèves et enseignants du CEG Ngamaba Ntsalakoua incités à la vaccination

L'association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo (ANADVC), par l'entremise de sa branche thématique le «Collectif Liloba», a organisé samedi 19 février dernier à Brazzaville une campagne de sensibilisation à la vaccination contre la COVID-19. Sous la modération de Rodolphe Gassaye Mouandza, communicateur de l'association, la sensibilisation a été exécutée par Emmanuel Batchi et Gustavine Louzolo, respectivement coordonnateur et animatrice principale du «Collectif Liloba».

Cible choisie: élèves handicapés ou nom, et enseignants du collège d'enseignement général Ngamaba Ntsalakoua dans le 7^e arrondissement Mfilou de Brazzaville. En présence de son directeur Alexandre Mbouity. Un lot composé de thermo flash, gel hydroalcoolique, masques, etc., a été remis aux responsables de l'établissement à l'issue de la sensibilisation.

Les différents intervenants ont rappelé que malgré la baisse du taux de contamination au Congo, la COVID-19 circule encore. Tout en exhortant les apprenants et les enseignants à se convaincre des bienfaits de la vaccination, les sensibilisateurs ont invité leurs interlocuteurs à ne pas prêter attention aux fakes-news susceptibles de saper les efforts consentis par les pouvoirs publics pour éradiquer cette maladie.

«Le fossile d'un être humain vaut qu'un être humain», a été le thème principal de cette activité. La sensibilisation a aussi porté sur le respect des gestes barrières, tout en insistant sur la vulnérabilité des personnes vivant avec handicap au coronavirus.

Pour étayer le propos sur la vulnérabilité de cette couche sociale, Gustavine Louzolo pense que «le handicap, terrain où pousse la pauvreté, nécessite des regards croisés pour le développement harmonieux et l'accès de tous aux mêmes droits (santé, éducation, justice, etc). Nous ne sommes pas handicapés parce qu'on a perdu un organe ou un membre mais, nous le sommes parce que nous avons plusieurs obstacles que nous ne pouvons pas franchir». D'où la néces-

sité, pour les responsables du CEG Ngamaba Ntsalakoua, de veiller sur les élèves vivant avec handicap. D'autant que «les observations médicales présentent un tableau clinique sombre pour les personnes vivant avec handicap... à cause des comorbidités qui fragilisent leur système immunitaire, les rendant ainsi très vulnérables une fois qu'elles ont choppé la maladie à coronavirus», a-t-elle expliqué invitant les élèves handicapés à se faire vacciner pour éviter les formes graves de la maladie.

Emmanuel Batchi a reconnu que les chiffres de contamination sont à la baisse. Cependant, il ne faut pas crier victoire trop



Après la remise du don

tôt. Car, 20 cas suffisent pour répandre la maladie à des milliers de personnes. A travers les réponses apportées aux préoccupations des élèves, le coordonnateur du Collectif Liloba, lui aussi, a mis un accent particulier sur la vaccination. Elle demeure, pour l'instant, le meilleur moyen de se prémunir de la maladie à COVID-19, à côté du respect des mesures barrières, a-t-il ajouté.

A rappeler que les chiffres de

contamination dans la période du 11 au 14 février, en République du Congo, se présentent comme suit: 20 cas hospitalisés, dont 2 sous oxygène, 18 suivent le traitement à la maison, 11% ont pris une dose de vaccin, 10,99% ont pris au moins 2 doses. Depuis le début de la pandémie, le pays a enregistré 376 décès. Le taux de létalité étant de 1,66%.

Marcellin MOUZITA

SANTÉ

Impliquer davantage les jeunes

Le Mouvement action des jeunes (MAJ), un organe de l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBF) a tenu vendredi 18 février dernier à Brazzaville son 11^e forum national sous le thème: «Une jeunesse engagée et responsable pour sauver des vies».

L'ACBF est une association composée de deux organes: un organe pour adultes et un autre orienté vers les jeunes, qui est le Mouvement action des jeunes (MAJ). Le 11^e forum du MAJ a regroupé une quinzaine de jeunes de l'ACBF représentant ses trois antennes de Dolisie, Pointe-Noire et de Brazzaville qui a abrité les travaux. Au cours de ce forum, les participants ont évalué les différentes actions menées courant 2021, élaboré le plan



Bienheureux Nkounkou (au milieu) à l'ouverture du forum

de travail pour 2022 ainsi qu'un nouveau plan d'action national. C'est Bienheureux Nkounkou, point focal national MAJ, qui a ouvert les travaux. «A travers ce forum, nous réaffirmons notre engagement à élever notre niveau de responsabilité pour sauver des vies», a-t-il déclaré

à l'ouverture du forum. Pour rappel le MAJ existe depuis 2014, soit 17 ans après la naissance de l'ACBF (1987). Le MAJ était représenté dans toutes les antennes ACBF à travers le Congo. Au fil des ans, avec la fermeture de certaines antennes, à ce jour seules trois

antennes MAJ sont restées fonctionnelles. Le MAJ est un cadre de dialogue pour les jeunes sur les questions de santé. Il mène plusieurs actions, entre autres: des cam-

pagnes de sensibilisation sur les maladies sexuellement transmissibles (MST), les grossesses précoces, l'intérêt du planning familial...

Germaine NGALA



Avis de Vacance de Poste

Titre du poste	Représentant(te) Assistant(e), NOD, Congo
Numéro du poste	00011326
Lieu	Congo, Brazzaville,
Temps plein/Temps partiel	Temps plein
Régulier/Temporaire	Régulier
Rotation	Non-rotationnel.
Type de contrat	Fixed Term Appointment (FTA)
Durée du poste	Un an renouvelable.

VEUILLEZ NOTER QUE CE POSTE EST OUVERT UNIQUEMENT AUX RESSORTISSANTS DU CONGO.

Date de clôture le 07 mars 2022, 17h00, heure de Brazzaville

Tâches et responsabilités principales

Sous la supervision du Représentant de l'UNFPA, le Représentant(te) Assistant(te) agira en son nom selon les besoins.

Il/Elle sera responsable de:

- Conduire les échanges politiques permanents avec la partie gouvernementale, les Nations-Unies et les autres partenaires de développement afin de faciliter la prise en compte des priorités de l'UNFPA et de l'agenda de la CIPD dans les plans et stratégies nationales, ainsi que dans les systèmes, les initiatives des Nations-Unies et le cadre de travail pour le développement (CCA, UNDAF, PRSPs, SWAPs, CAP, MDG),

- Traduire les stratégies globales en stratégies spécifiques de plaidoyer. Il s'agit notamment de créer et de diffuser des messages de plaidoyer fondés sur des données probantes pour promouvoir les objectifs du programme de l'UNFPA, en tenant compte des sensibilités politiques et sociales,

- Promouvoir une approche axée sur les résultats, en intégrant des politiques et des stratégies innovantes dans la conception et la formulation des programmes, sous-programmes et projets nationaux. Il/Elle veillera à ce que les programmes répondent aux besoins du pays dans les domaines des priorités stratégiques de l'UNFPA,

- Faciliter l'obtention des résultats du programme en identifiant, en fournissant et en coordonnant les contributions à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme, en assurant le suivi et la supervision du programme, et en coordonnant et en évaluant les contributions des consultants et des experts techniques,

- Promouvoir le partage des connaissances et l'apprentissage continu, notamment en testant, évaluant et documentant les stratégies innovantes et les meilleures pratiques internes et externes à l'UNFPA, et en les intégrant le cas échéant,

- Contribuer à la mobilisation des ressources en identifiant les donateurs potentiels, en préparant des propositions, y compris en exposant les ressources de cofinancement pour le soutien au programme de pays, et en soutenant le gouvernement et d'autres agences dans la coordination de l'aide aux programmes,

- Participer à l'élaboration de l'UNDAF et du programme pays et veiller à ce que les priorités du plan stratégique de l'UNFPA soient bien reflétées dans ce document,

- Coordonner la mise en œuvre des activités du programme en collaboration avec les autres chargés de programme,

- Appuyer les partenaires du Gouvernement et des ONG dans l'élaboration de leur plan de travail annuel et leur mise en œuvre conformément au programme pays,

- Apporter son appui à l'exécution financière du programme et de l'IB,

- Veiller à la bonne gestion des ressources financières du programme et de l'IB conformément aux directives et aux outils de management mis en œuvre par le bureau,

- Participer à l'amélioration de la visibilité des activités du bureau,

- Participer à l'élaboration du rapport annuel du bureau, • Représenter l'UNFPA aux réunions des groupes thématiques (GPSE, Administration, etc.),

- Apporter son appui technique aux partenaires de mise en œuvre (Gouvernement, ONG),

- Participer à l'amélioration des capacités techniques du staff du bureau.

Qualifications and Expérience:

a. Education:

Diplôme supérieur en santé publique, médecine, sociologie, démographie, genre, relations internationales, développement international, économie, administration publique, gestion ou autre discipline connexe.

b. Expérience et Connaissance:

- 7 ans d'expérience professionnelle pertinente et progressive dans les domaines de population et développement, la santé de la reproduction, la conception, la gestion, le suivi et l'évaluation des programmes,

- Capacité démontrée à concevoir des programmes afin d'en assurer l'alignement avec le plan stratégique de l'UNFPA et les priorités nationales,

- Capacité prouvée à gérer des équipes pour l'atteinte des objectifs fixés,

- Excellentes compétences en communication (écrite et orale) pour mobiliser et consolider des partenariats engagés à haut niveau et à tous les niveaux,

- Solide compréhension de la gestion axée sur les résultats.

c. Langues:

Une bonne maîtrise du français oral et écrit est requise.

La connaissance de l'anglais est un atout

Dossier de candidature et dépôt

Pour plus de détails cliquez sur les liens ci-dessous:

Les dossiers ne peuvent être soumis qu'en ligne sur la plateforme UNFPA erecruit. (voir le lien ci-dessous). Vous pouvez directement vous rendre sur le site UNFPA Congo (<https://congo.unfpa.org/fr/vacancies>), inclure les contacts de trois personnes de références.

https://erecruit.partneragencies.org/psc/UNDPP1HRE/EMPLOYEE/HRMS/c/HRS_HRAM.HRS_CE.GBL?Page=HRS_CE_JOB_DT-L&Action=A&JobOpeningId=41184&SiteId=1&PostingSeq=1

Fait à Brazzaville, le 14 février 2022

Rose GAKUBA

Représentant ai UNFPA Congo

Remettre la lutte contre la tuberculose au cœur des priorités



La tuberculose demeure au niveau mondial, la deuxième cause de mortalité due à une maladie infectieuse. La lutte contre cette maladie mérite donc, plus que jamais, des efforts soutenus. Ceci est plus vrai encore pour la région africaine de l'OMS, qui compte en son sein, 17 des 30 pays les plus fortement touchés par cette affection au monde. Le Congo en fait partie. En 2015, les Etats membres de l'OMS ont adopté une stratégie mondiale pour réduire de 90 % sa mortalité et de 80 % le nombre d'infections en 2030. Les progrès observés sur le terrain, ne sont pas pour l'instant, enthousiasmants.



Editorial de Dr Lucien Manga, représentant de l'OMS en République du Congo Brazzaville - Février 2022

Ceci est d'autant plus inquiétant que les états ont réorienté vers la riposte à la pandémie de COVID-19, les ressources déjà insuffisantes qui étaient allouées à la santé. En conséquence, et pour la première fois depuis une décennie, le nombre de personnes décédées de tuberculose a augmenté. Il ne faut pas malgré cela occulter le fait que la tuberculose est une maladie qui peut être soignée, puisque 66 millions de personnes dans le monde en ont

été guéries entre 2000 et 2020. Tout au long des années, le défi majeur est resté le même : l'accès au diagnostic et aux soins de la maladie pour toute la population, y compris les plus démunis. Sur le terrain, la tuberculose nécessite un dépistage rapide et un traitement de six mois en moyenne, impliquant la prise d'une combinaison de médicaments inaccessibles pour la majorité de nos populations. En République du Congo, où 11.000 cas sur

21.000 attendus sont dépistés en moyenne chaque année, les autorités nationales et leurs partenaires ont pris à bras-le-corps la lutte contre la tuberculose. La question du diagnostic rapide et de la mise immédiate sous traitement demeure primordiale. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) contribue de manière stratégique et importante à ces efforts. Elle a notamment soutenu la construction d'un laboratoire de référence à Brazzaville, conjointement avec le Fonds Mondial. Deux machines Genexpert de 16 modules ont été offertes et installées à Brazzaville et Pointe Noire. Ceci a contribué à la multiplication par huit de la capacité nationale de diagnostic de la tuberculose et a, en même temps, permis la détection de la tuberculose

multi résistante. L'on ne peut traiter de la lutte contre la tuberculose, sans évoquer ses liens avec la lutte contre le VIH/Sida, les deux maladies étant étroitement liées. En effet, les personnes infectées par le VIH ont jusqu'à 30 fois plus de risque de développer une tuberculose que les autres, et la tuberculose est la première cause de mortalité des personnes

vivant avec le VIH, étant responsable de 40 % de ces décès. Au Congo, et malgré les efforts soutenus du pays, l'objectif d'assurer un traitement antirétroviral à au moins 90 % des patients VIH-positifs co-infectés avec la tuberculose, est encore loin d'être atteint. Pour accélérer les progrès et permettre l'atteinte de cet objectif, l'OMS donne les orientations stratégiques et un appui technique de qualité aux deux programmes nationaux, tout en renforçant de manière durable les capacités du pays pour booster l'accès aux services essentiels et de qualité. Bien que les obstacles soient nombreux, je demeure confiant que parallèlement au combat que nous menons contre la pandémie de COVID-19, nous pourrions également remporter de nouvelles victoires dans la lutte contre la tuberculose.

ÉDUCATION

Chevron Congo poursuit son programme de promotion des sciences et des technologies auprès des enfants de la ville de Pointe-Noire

La société pétrolière Chevron Congo a organisé le samedi 12 février dernier à Pointe-Noire la troisième édition de la foire scientifique dénommée « I am science ». L'objectif est d'encourager et d'inspirer les enfants, notamment les élèves des collèges d'enseignement général de la ville de Pointe-Noire dans la poursuite de leurs études dans les domaines scientifiques. Cette année, la troisième édition de ce programme tant prisé par les enfants a été lancée par Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo en présence de Daniel Bouiti Bongo, président de l'Association Pointe-Noire Dynamique Culturelle, gestionnaire du Centre Culturel Jean Baptiste Tati Loutard.



Les heureux gagnants

L'amélioration de l'éducation et son accompagnement à court, moyen et long terme font partie des axes stratégiques de la politique sociétale de Chevron Congo. Ainsi, une centaine d'élèves des classes de 6^{ème} jusqu'en 3^{ème} des collèges publics et privés de Pointe-Noire ont pris part à cette troisième édition scientifique « I am science ». Initiative de la société Chevron Congo en partenariat avec l'Association Pointe-Noire Dynamique Culturelle, elle vise la promotion des sciences et des technologies en milieu scolaire.

Cette année avec la pandémie de Covid-19, le format de la troisième édition a été limitée à 100 élèves au lieu double comme dans les éditions précédentes, et changée en deux compétitions scientifiques éliminatoires. La première concerne la catégorie « pépite » regroupant les élèves de 6ème et 5ème, et la seconde, la catégorie « génie en herbes » mobilisant les élèves de 4ème et 3ème. Par ailleurs, les étudiants ont pu assister à plusieurs sessions scientifiques faites par des experts en la matière impliqués en présentiel et en distanciel

autour des questions sur les mathématiques, les sciences physiques, les sciences de la terre et de la vie, le réchauffement climatique, les nouvelles technologies de l'information et la culture générale sur l'industrie pétrolière et la pandémie à Covid-19. À cette occasion, les enfants ont eu le privilège de suivre, en vidéo conférence, le docteur Jean Bele, professeur de physique nucléaire à l'Institut de Technologies (MIT) aux États Unis. Tout ceci afin d'in-

spirer les élèves et de leur faire comprendre que la science est la clé du développement humain. « Nous avons vite saisi l'importance de la promotion des sciences et technologies en milieu scolaire. C'est la raison pour laquelle depuis plusieurs années Chevron initie une variété de programmes éducatifs afin d'inspirer la prochaine génération d'étudiants et de professionnels dans ces secteurs. Telle est l'essence de la foire scientifique que nous

avons lancée depuis trois années. », a expliqué Katia Mounthault Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo. À l'issue de cette édition, les équipes finalistes de chaque poule ont reçu des tablettes scientifiques. Pour encourager tous les participants, la société Chevron Congo a remis à chaque élève un certificat de félicitations signé du Maire de la ville de Pointe-Noire et du Directeur Général de Chevron Congo et autres cadeaux.



Les officiels



PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(AMES)

AVIS DE PRE-QUALIFICATION POUR LA SELECTION DES FOURNISSEURS DE MATERIEL ET EQUIPEMENTS DU CENTRE
MULTISERVICES DE VALORISATION DES BIO RESSOURCES (CMVB)

1. Contexte et objet

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (MESRSIT) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du projet intitulé «Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES)».

Dans ce cadre le MESRSIT compte utiliser une partie de ces fonds en vue d'effectuer les dépenses relatives à l'acquisition et à l'installation du matériel et des équipements du Centre Multiservices de Valorisation des Bio-ressources (CMVB) qui sera construit sur le site de l'université Marien NGOUABI (UMNG). L'objet du présent avis de pré-qualification est de présélectionner des fournisseurs disposant des capacités nécessaires pour fournir, installer le matériel et les équipements du CMVB et former les utilisateurs à leur usage.

Le marché est composé de deux lots:

- Lot N°1: Matériel et équipements des laboratoires;
- Lot N°2: Matériel et équipements de la halle technologique.

Les listes du matériel et des équipements seront annexées au dossier d'appels d'offres qui sera transmis aux fournisseurs retenus sur la liste restreinte.

A titre indicatif et pour mieux comprendre le type de matériel et d'équipements à fournir et à installer, vous trouverez ci-dessous la structuration du CMVB:

- Une halle de technologie équipée de pilotes à petite échelle permettant la transformation, la stabilisation et le conditionnement des matières premières d'origine biologique correspondant aux principales spéculations existant au Congo;

- Un laboratoire d'analyses physico-chimiques;
- Un laboratoire d'analyses microbiologiques;
- Un laboratoire d'analyses sensorielles;
- Un local technique et un local de stockage;

Il s'agit donc d'un bâtiment contenant une halle de technologie et des laboratoires dédiés à la transformation des bio-ressources et qui possède 3 vocations:

- L'appui aux enseignants chercheurs pour des activités de recherche;
- L'appui aux formations agroalimentaires de l'UMNG via des travaux pratiques pour ses étudiants;
- L'appui aux filières locales avec la prestation de petite production.

S'agissant de l'appui aux filières locales, les produits ciblés par le CMVB sont les suivants:

- Fruits et légumes (jus, confitures, produits séchés, coulis, conserves, gelées, marmelades);
- Produits céréaliers (farines, biscuits, pain, pâte, aliment de bétail);
- Produits carnés (séchage, fumage, conserve, saucisse...);
- Tubercules (farine, séchage, gâteaux...);
- Produits oléagineux (huiles, fruits séchés, tourteaux...);
- Fermentation et distillation (boissons alcoolisées, bière, huiles essentielles);
- Produits laitiers (lait pasteurisé, yaourts).

Les fournisseurs intéressés devront fournir la preuve de leur capacité à fournir et installer ce matériel et ces équipements.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD: <http://www.afd.fr>. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement.

Si le Candidat est constitué en Groupement, le dossier doit inclure:

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
 - une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.
- En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous traitants.

Les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

2. Méthode de sélection et d'établissement de la liste restreinte

Le MESRSIT invite les fournisseurs spécialisés à transmettre leurs dossiers de pré-qualification de manière individuelle ou en groupement dûment constitué, pour la réalisation de cette prestation.

Le Ministère dressera une liste restreinte de six (6) fournisseurs maximum par

lot, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour la réalisation de cette prestation. Le candidat finalement retenu sera recruté suivant la méthode d'évaluation telle que définie à travers le DAO.

Les critères d'établissement de cette liste restreinte sont:

- Qualification du candidat, expérience et capacité financière (Nature des activités et nombre d'années d'expérience dans la fourniture du matériel décrit ci-dessus) – 50 points;
- Qualité et pertinence des références présentées à l'appui de la candidature au regard de leur similarité avec les prestations envisagées– 50 points.
- Remplir les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD, qui sont spécifiés à l'article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

3. Contenu du dossier de candidature

Le dossier de présentation de candidature doit être de dix (10) pages A4 recto / verso maximum police taille 10 minimum (hors documents justificatifs administratifs, et fiches références). Il comprendra notamment:

- Une présentation du candidat ou de chaque membre du groupement faisant ressortir le nombre d'années d'expérience dans la fourniture du matériel spécifié ci-dessus;
- En cas de groupement, une note de présentation du fonctionnement du groupement permettant d'identifier le mandataire du groupement et son/ses cotraitant(s) et les rôles pressentis de chacun;
- Les chiffres d'affaire des deux dernières années, ainsi que les chiffres d'affaires spécifiquement pour des prestations similaires (fournir les informations pour chaque société membre du Groupement le cas échéant);
- Les marchés similaires obtenus au cours des cinq dernières années;
- L'existence d'un service après-vente et son fonctionnement;
- La déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale de l'AFD, figurant en annexe des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers» disponible sur le site internet de l'AFD www.afd.fr, signée par un représentant dûment habilité du candidat (la preuve de l'habilitation du signataire est à fournir).

4. Informations complémentaires sur l'Avis de pré-qualification

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivante: 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte de la Présidence de l'Université Marien NGOUABI, projet AMES et aux heures suivantes: Du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures 30 minutes; ou contacter Madame Justine MARTIN ou Monsieur Alan MAFOUTA aux adresses mail respectives suivantes: justine.martin@expertisefrance.fr, alan.mafouta@expertisefrance.fr.

5. Dépôt des candidatures

Le dossier de candidature doit être rédigé en langue française, établi en trois exemplaires: un (01) original et deux (02) copies et une copie en version électronique sous clé USB.

Le dossier de candidature devra être déposé sous pli fermé à l'adresse ci-après: 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte de la Présidence de l'Université Marien NGOUABI, dans les bureaux du projet AMES au plus tard le 11 Avril 2022 à 12h00 min (heures locales GMT) et devra porter la mention suivante «Avis de pré-qualification – fourniture et installation du matériel et des équipements des laboratoires et de la halle technologique du CMVB».

6. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts le 15 Avril 2022 à 10h00min (heures locales GMT), dans les bureaux du projet AMES situés au 2ème étage de la bibliothèque universitaire de l'Université Marien NGOUABI à Brazzaville.

Les candidats resteront engagés par leur manifestation d'intérêt pour un délai minimum de six (06) mois à compter de la date de remise des dossiers.

Le MESRSIT se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent Avis de pré-qualification.

Le Point focal Projet AMES

Jocelyne DHELLOT

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA

01 Rue Kikouimba - Moungali (Arrondissement 4)
B.P.: 13 865 - Tél.: 06.665.65.90-05.558.52.96 - 04.450.47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo).

XINGXING CONGO LTD SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du 2 février deux mil vingt-deux, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, titulaire d'un Office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la Plaine, folio 022/6, numéro 0464, il a été constitué une Société dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts.

Objet: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Commerce général (Import-Export)- travaux publics-Organisation de jeux de hasard et d'argent - l'achat et le placement des machines de jeux auprès des personnes tant physiques que morales pour leur exploitation sans que ces dernières en deviennent propriétaires.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.

Dénomination sociale: La Société prend la dénomination suivante: XINGXING CONGO LTD SARLU;

Siège social: La société est fixée à Brazzaville, 131, rue Kinkala, quartier Ouenzé

(Arrondissement 5).

Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.

Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur XU GUANGYANG, demeurant à Brazzaville, 131, rue Kinkala, quartier Ouenzé.

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 08/02/2022.

Immatriculation: La Société dénommée XINGXING CONGO LTD SARLU est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2022-B13-00058.

Pour avis,

**Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA,
Notaire.**

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA

01, rue Kikouimba -Moungali (Arrondissement 4)
B.P.: 13 865 -Tél.: 06 665 65 90-05 558 52 96-04 450 47 96.
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo)

BORELION FROID SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du vingt-sept janvier deux mil vingt-deux, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la Plaine, folio 19/19, numéro 0375, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Commerce Général (Import/Export)-Vente des produits congelés-frais, Vente des poissons salés, Vente des fruits naturels.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.

Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: BORELION FROID S.A.R.L.

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, au numéro 42 de la rue Père Dréan, Bacongo (Rép. du Congo).

Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.

Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur BOBOTO Séverin Giannard, demeurant à Brazzaville, au numéro 29 de la rue Boya Q. Mikalou-Talangaï.

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 1er février 2022.

Immatriculation: La Société BORELION FROID SARL est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-B12- 00023.

POUR AVIS,

**Maître J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
Notaire**



CABINET S.C.A.F

Société du Conseil et d'Audit Fiscal

CONSEIL FISCAL AGREE CEMAC CF117

B.P : 5745 - Tél. : 040032251- Email : cabinetscaf@gmail.com

Société située sur l'avenue de Marien NGOUABI immeuble rouge bordeaux en diagonale de LABOREX

Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

Société située sur l'avenue de Marien NGOUABI, immeuble rouge bordeaux, en diagonale de LABOREX Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de clôture de liquidation établi par la Société du Conseil et d'Audit fiscal (SCAF), liquidateur en la résidence de Pointe-Noire, en date du 20 décembre 2021, enregistré au domaine des timbres de Pointe-Noire/Mpaka le 29 décembre 2021, sous le folio 246/05 n°338, les associés de la société PROLOGISTICS SAS (société en liquidation, capital: 1.000.000 F. CFA, siège social: Makola, Sous-préfecture de Hinda/Département du Kouilou), ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation qui a été faite suite à la dissolution

décidée le 17 janvier 2019.

Les associés ont par conséquent constaté la clôture de la liquidation et ont déchargé la Société du conseil et d'Audit fiscal (SCAF) de son mandat de liquidateur. En outre, ils ont donné quitus de sa gestion.

Tous les comptes relatifs à cette liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire.

Dépôt légal: Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire et enregistré sous le dépôt N°CG-PNR-01-2022-D-00039, le 21 janvier 2022.

Pour avis.

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers, 1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE EY MINING & SERVICES

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 25 Janvier 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 04 Février 2022, sous le folio 025/6 N°0073, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: EY MINING & SERVICES;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Un million (1000000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- Exploitation minière; Achat et revente des métaux précieux; Import-export; Prestation de services.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérants: Monsieur EKORO Marius Blanchard Slamich et Monsieur AYESA ELEMLA Ghislain Harold.

RCCM: CG-PNR-01-2021-B12-00030 du 14 Février 2022.

*Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.*

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE SETH CORPORATION

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital F. CFA: 1.000.000

Siège social: Quartier Mawata, vers le Rond-point, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM N°: CG/PNR/11 B 2141

CESSION DE PARTS SOCIALES-NOMINATION DU NOUVEAU GERANT

Suivant actes reçus par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 07 Février 2022, enregistrés à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 10 Février 2022, sous le folio 029/1 N°0100, il a été décidé ce qui suit:

Constataion de la cession des parts: L'associé unique approuve et confirme la cession des parts, dans laquelle il cède la totalité de ses parts à Monsieur WAN Shiyu, soit cent (100) parts sociales de dix mille (10 000).

Nomination du nouveau gérant: La société sera

désormais gérée par Monsieur WAN Shiyu.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce sous le dépôt n°CG-PNR-01-2022-D-00088 du 16 Février 2022 et mention modificative a été portée à la même date au RCCM, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00224.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.B.P : 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire - République du Congo.

IS INDUSTRIE CONGO

Société Anonyme, au capital social de FCFA : Deux Cent Soixante Millions (260.000.000)
Siège social : 1, angle, Avenues Commandant FODE et Benoit GANONGO, immeuble Morija, 2ème étage, vers mess mixte de garnison, Centre-ville, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO.

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société IS INDUSTRIE CONGO SA, du 29 Novembre 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 14 Décembre 2021, enregistrés aux domaines et timbres en date du 19 Janvier 2022, sous le folio 013/28 N° 0477, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société IS INDUSTRIE CONGO et de sa mise en liquidation à compter du 30 novembre 2021.

Pendant la durée de la liquidation de la société, la dénomination sociale sera suivie de la mention «société en liquidation» et le siège social sera fixé au centre-ville sis 1 Angle, Avenues Commandant FODE

et Benoit GANONGO, immeuble Morija, 2^{ème} étage, Pointe-Noire, République du Congo.

Monsieur Richard GUERIN, Président Directeur Général, a été nommé en qualité de liquidateur, pour la durée des opérations.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00191, du 10 Février 2022.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2013-B14-00882.

Fait à Pointe-Noire, le 21 Février 2022.

Pour insertion.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

ANNONCES

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

ANNONCE LEGALE N°005/2021/OUESSO INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par le Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arrondissements	REQUERANTS
01	2682 du 04/08/2021	Section D, bloc 177 ; Pile 3 ; Sup.: 400,00m²	Quartier Ngongo (Zone Stade)	Arrondissement n°2 Nbindjo	ANEKE Chidiebere Justin
02	2683 du 04/08/2021	Section A, bloc / ; Pile 1 à 18 ; Sup.:7.200,00 m²	Village Mbalouma (Zone PEKE)	Sous-Pref. de MOKEKO	MAGUessa EBOME Ghislain Thierry
03	2675 du 22/06/2021	Section I(ex A), bloc 43(ex 10); Pile 20-21 ; Sup.: 1.196,55m²	Quartier Mindongo (ANAC 4e T)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	EBADEP MYLLAH Grégoire
04	2686 du 04/10/2021	Section H, bloc 193 ; Pile 6 ; Sup.:407,00 m²	Quartier Chateau d'eau (Anc. Piste 4e T)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	LEMBA NDZOBO Gaelle Frida
05	2690 du 05/10/2021	Section B, bloc 1 ; Pile 11bis ; Sup.: 400,00m²	Quartier Justice (Av. M. Ngouabi)	Arrondissement n°2 Nbindjo	MILANDOU NLEMVO Gervais
06	2684 du 04/08/2021	Section A, bloc / ; Pile 1 ; Sup.: 216,00m²	Quartier Scierie (Av. M. Ngouabi)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	EBBE Jean Claude
07	2696 du 29/10/2021	Section A, bloc / ; Pile 3 ; Sup.: 4000,16m²	Village Mbalouma (Zone PEKE – Route Nat.)	Sous-Pref. de MOKEKO	La Societe PIECE EQUIP'AUTO CONGO
08	2665 du 10/05/2021	Section I, bloc 61 ; Pile 6 ; Sup.: 400,00m²	Quartier Mindongo (Zone terrain SOPROGI)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	NEGA Alain Zeta
09	2664 du 07/05/2021	Section A, bloc 12 ; Pile 9 ; Sup.: 291,60m²	Quartier Mindongo (Zone Ecole Mambeke)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	BOREKAMBI Leocia Bertille
10	2700 du 05/11/2021	Section /, bloc / ; Pile / ; Sup.:412.611,56 m²	Village Maboko (Zone Koumou Mossaka)	Sous-Pref. de MOKEKO	EBOMAPOKO SANTIESTEBAN Jerome
11	2705 du 18/11/2021	Section B, bloc 6 ; Pile 5 ; Sup.: 546,30m²	Quartier Sans Fil (Zone Eglise Catholique)	Arrondissement n°2 Nbindjo	EBOMAPOKO SANTIESTEBAN Jerome
12	2701 du 05/11/2021	Section J(ex F), bloc 4bis ; Pile 5 à 8 (ex 17 à 20) ; Sup.:1.600,00 m²	Quartier Mindongo (Route de Maboko)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	ANGOULA Dieudonné
13	2687 du 05/10/2021	Section I, bloc 33 bis ; Pile 1 ; Sup.: 560,00 m²	Quartier Mindongo (Route de Maboko)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	MBANI Gregoire
14	2688 du 05/10/2021	Section H, bloc 94 ; Pile 1 ; Sup.: 400,00 m²	Quartier Mindongo (Ancienne Piste ANAC 4e T)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	MBANI Gregoire
15	2689 du 05/10/2021	Section A, bloc 73 ; Pile 6 bis-9 ; Sup.:661,20 m²	Quartier Mindongo (Zone Radio Maria)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	MBANI Gregoire

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

**Le Chef de Bureau
Alban Pie X OTORO**

Fait à Ouessou, le 22 décembre 2021.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progress ANNONCE LEGALE N°394/2022/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	27954 du 07-12-21	Sect CK, bloc 101 ; Pile 22 ; Sup : 402,50m2	RUE EBATA NGALOUO (Q. 906 IMPOH MANIANGA)	9-BZV	NGOKA Anidée Périole
2	28071 du 05-01-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 2.197,19m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	NDEKE Privat Frédéric
3	28070 du 05-01-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.684,73m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	NDEKE Privat Frédéric
4	27744 du 15-10-21	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	OBOYO SENG Danye Valdorène
5	28062 du 31-12-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 280,77m2	39, RUE NGOMA IBINGA (QUARTIER CITE DES 17)	7-BZV	MAKAYA Daby Laure
6	28081 du 07-01-22	Sect P6, bloc 57 ; Pile 9 (ex. 173) ; Sup : 286,04m2	173, RUE DES MARTYRS	5-BZV	KOKO Ange Martin
7	28073 du 05-01-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER UNIVERSITE D.S.N	POOL	DZOMBALA Michel
8	27510 du 05-08-21	Sect P5, bloc 21 ; Pile 2 (ex 1bis) ; Sup : 375,21m2	90BIS, RUE MAKOTOPOKO	4-BZV	SYLLA Malick
9	28094 du 13-01-22	Sect P10, bloc 130 ; Pile 04 ; Sup : 566,58m2	56, RUE NKOUA	4-BZV	LALY Roger
10	27583 du 27-08-21	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 10.000,00m2 soit 1ha	VILLAGE NKOUO	POOL	AMBOULOU Sidonie
11	27963 du 10-12-21	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 200,00m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	IBARA GNIANGA Princia
12	27962 du 10-12-21	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 200,00m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	IBARA GNIANGA Princia
13	27558 du 24-08-21	Sect : Zone rurale ; Sup : 10.000,00m2	VILLAGE MOUTOH (QUARTIER CAMPEMENT)	POOL	BOLAUD Jeanine Cathy Claire
14	27557 du 24-08-21	Sect : Zone rurale ; Sup : 10.000,00m2	VILLAGE MOUTOH (QUARTIER CAMPEMENT)	POOL	KICKOUAMA Brandon Prince
15	26762 du 28-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 6.000,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	OKOUYA MADOUNGA Begeora
16	27555 du 23-08-21	Sect P14, bloc 86 ; Pile 21 ; Sup : 413,62m2	86, RUE LOUKOLELA	6-BZV	Enfants LOUMVOUMINA Ingrid Ulrich
17	20313 du 14-06-19	Sect : Zone rurale ; Sup : 499,81m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	BANGA YIMOUNOU Joseph
18	17042 du 20-11-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 50.000,00m2 soit 5ha	VILLAGE DIEU LE VEUT (NGABE)	POOL	FOUTIKA Régis Michaël
19	20484 du 05-08-19	Sect : Zone rurale ; Sup : 499,78m2	PK 45	POOL	BANGA YIMOUNOU Joseph
20	22441 du 17-11-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER UNIVERSITE D. S. NGUESSO	POOL	IWANDZA Didier Narcisse
21	28015 du 23-12-21	Sect U, bloc 123 ; Pile 2bis ; Sup : 127,44m2	106BIS, RUE NGOKO (QUARTIER MPILA)	5-BZV	ELENGA ONGAGNA Larissa Dominique
22	27980 du 17-12-21	Sect C, bloc 39 ; Piles 02 et 03 ; Sup : 779,46m2	QUARTIER STADE LA CONCORDE	POOL	NZASSOU née ILOKI Lucienne
23	27981 du 17-12-21	Sect P15, bloc 129 ; Pile 13 ; Sup : 251,91m2	11, RUE EPENA	6-BZV	NZASSOU Paul
24	22412 du 10-11-20	Sect P7suite, bloc 21 ; Pile 05 ; Sup : 604,95m2	1965, RUE NKO	4-BZV	EQUEBAT Mélanie Julienne
25	27837 du 08-11-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	RUE LOSSO ONDINGA (QUARTIER ACADEMIE)	9-BZV	MITSSOMOY Michel Francklyn
26	22346 du 27-10-20	Sect P6, bloc 115 ; Pile 11 ; Sup : 161,41m2	149BIS, RUE BANDAS	5-BZV	OSSO Johan Luigi
27	27219 du 31-05-21	Sect P9, bloc 211 ; Pile 05 (ex.61) ; Sup : 328,49m2	61, AVENUE DES TROIS MARTYRS	5-BZV	NIAKEKELE Pascal
28	27764 du 20-10-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 323,76m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	ONGOUO OUAYIBEA Hordanh
29	28168 du 31-01-22	Sect CK, bloc 86 ; Pile 25 ; Sup : 453,24m2	RUE EKASSA (EX. BAYLOR)	9-BZV	TABAKA Félix Bernard
30	28165 du 28-01-22	Sect CK, bloc 86 ; Pile 08 ; Sup : 466,40m2	RUE MAYELE	9-BZV	TABAKA Julie Chantal
31	22335 du 23-10-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER LIFOULA (TERRE INTALI)	POOL	NTI-M'POUABOU Larissa Théodora
32	28014 du 23-12-21	Sect U, bloc 123 ; Pile 2 ; Sup : 127,50m2	106, RUE NGOKO (QUARTIER MPILA)	5-BZV	Enfants GANOU
33	19245 du 05-03-18	Sect P8, bloc 85 ; Pile 9 ; Sup : 193,80m2	87BIS, RUE KINKALA	4-BZV	GASSONGO Mireille Mathieu
34	19246 du 05-03-18	Sect P8, bloc 85 ; Pile 15 ; Sup : 193,93m2	87, RUE KINKALA	4-BZV	GASSONGO Mylene Gloria
35	27786 du 26-10-21	Sect P5, bloc 75 ; Pile 10 ; Sup : 441,66m2	75, RUE BOMITABAS	3-BZV	Société «GACHLEM.COM» SCI
36	27784 du 26-10-21	Sect P5, bloc 65 ; Pile 9 (ex.6) ; Sup : 583,30m2	87, RUE LOUINGUI	3-BZV	Société «GACHLEM.COM» SCI
37	27785 du 26-10-21	Sect néant, bloc néant ; Pile néant ; Sup : 599,45m2	ROUTE NATIONALE N°2 (VILLAGE ONDZIBA)	POOL	Société «GACHLEM.COM» SCI
38	28025 du 27-12-21	Sect P3, bloc 105 ; Pile 3 ; Sup : 405,59m2	78, RUE LOANGO	3-BZV	FOFANA Mahamadou
39	22490 du 26-11-20	Sect P8, bloc 97 ; Pile 3 ; Sup : 328,30m2	54, RUE MADINGOU	4-BZV	KORILA BOUKAMBOU Nelly-Reida
40	27906 du 25-11-21	Sect P15, bloc 88 ; Pile 15 ; Sup : 145,06m2	29BIS, RUE NIARI	6-BZV	OBA Roger Emmanuel
41	28066 du 04-01-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.993,29m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	DOMBEU Gabriel Eugène
42	28134 du 26-01-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 336,58m2	11, RUE MALONGA TSIKOU (ITSALI / SADELMI)	7-BZV	NZEGOUO Solange
43	27197 du 25-05-21	Sect P14, bloc 231 ; Pile 32 ; Sup : 231,37m2	46BIS, RUE ANGAMA (QUARTIER MIKALOU)	5-BZV	ODOU Aurélie Béatrice
44	27195 du 25-05-21	Sect P14B, bloc 28 ; Pile 17bis ; Sup : 185,00m2	61, RUE TSAMBITO (QUARTIER MIKALOU 2)	9-BZV	MBONGO Faustine
45	28157 du 27-01-22	Sect P3, bloc 79 ; Pile 07 (ex.9) ; Sup : 367,07m2	51, RUE BANDAS (QUARTIER IBARA)	3-BZV	Famille ENGUINDI et MOUGANY

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

**Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA.**

Fait à Brazzaville, le 15 février 2022

CONFEDERATION AFRICAINE DE FOOTBALL

Vers une Super Ligue sans un club congolais?

Si se confirme que la Super Ligue, nouvelle compétition qu'envisage de lancer la CAF (Confédération africaine de football), démarrera à partir de la saison prochaine selon un format à 24 équipes, aucun club congolais ne pourra y prendre part. La CAF avance sur le dossier de la Super Ligue, compétition que l'Europe a rejetée il y a un an (NDLR : en Europe l'initiative venait plutôt des clubs et non de l'UEFA, d'où peut être son échec). Que ça plaise ou ne plaise pas à tout le monde, l'Afrique l'aura par la volonté de son instance faïtière. Elle devrait remplacer la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération. Les grandes lignes de la future compétition commencent à se dessiner. En effet, selon certaines sources, 24 clubs africains considérés comme les meilleurs ces cinq dernières années, devraient prendre part à ce tournoi fermé, dont le quota par sous-région serait



AS Otohô-RS Berkane en 2019

défini ainsi qu'il suit : Afrique du Nord (8), Afrique de l'Ouest et Afrique centrale (8), Afrique du Sud et de l'Est (8). Ces 24 équipes devraient disputer chacune 14 matchs. Les cinq premiers de chaque groupe et le meilleur sixième des trois groupes seront qualifiés pour les huitièmes de finale constitués de 16 clubs. Bon nombre d'Africains espèrent que la CAF de Motsépé apportera quelques explications à son déroule-

ment et à la place future de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Si cette Super Ligue venait à se tenir, selon ce format, les clubs congolais sont d'office exclus, car aucun ne figure dans le Top 24 des meilleurs clubs du continent dont une liste est publiée sur le net par plusieurs sources. Malgré que ces cinq dernières années, l'AS Otohô, deux fois (2019 et 2022) et CARA, une fois (2018) ont pu intégrer les pha-

ses de poules de la Coupe de la Confédération. Insuffisant pour le football congolais, en attendant peut-être les performances de l'AS Otohô cette saison.

Le vainqueur de la future Super Ligue africaine devrait empêcher près de 5 milliards de francs CFA. La CAF négociait encore avec plusieurs diffuseurs appelés à financer la compétition. Evidemment, la Super Ligue a ses partisans (la compétition sera plus rémunératrice grâce à des droits TV en hausse et au sponsoring privé) et ses détracteurs (ils y voient une compétition élitiste, qui verra les plus riches s'enrichir et les plus pauvres s'appauvrir, outre qu'elle creuserait encore un peu plus les inégalités), quand d'autres adoptent une position intermédiaire. Quelle serait la position des dirigeants congolais? On l'ignorait au moment d'écrire ces lignes.

Jean ZENGABIO

FOOTBALL/CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Deux prétendants, un tabouret !

Le championnat national d'élite Ligue 1 a presque bouclé sans tambour ni trompette, samedi 19 février 2022 au Stade Massamba-Débat, sa phase aller. Il ne reste plus que le match AS Otohô-AC Léopards (le leader contre son dauphin) et l'avis d'homologation du match AC Léopards-FC Nathaly's pour y mettre définitivement un terme.

AS Otohô et AC Léopards de Dolisie caracolent en tête du classement pour la demi-couronne: 28 points pour la formation d'Oyo et 27 pour les Fauves du Niari. Arrivent ensuite : CARA (22 points), Diables-Noirs (21 points), V.Club-Mokanda de Pointe-Noire (19 points), JST et Etoile du Congo (18 points, chacun), Inter Club (17 points), FC Kondzo et FC Nathaly's (15 points chacun), AS BNG et AS Cheminots de Pointe-Noire (12 points chacun), Patronage Sainte-Anne (8 points), enfin, Nico-Nicoyé de Pointe-Noire (6 points), lanterne rouge.

Deux prétendants, un tabouret! La phase aller n'a pas encore livré son secret. La seconde phase, on y pense déjà. Elle peut réserver des surprises. Pourquoi les mal classés n'en profiteraient-ils pas pour menacer le duo de tête ?

Bref, la treizième et dernière journée n'a réservé aucune surprise. Tous les résultats sont conformes à la logique. Dans l'ensemble, les scores étriqués persistent aussi, excepté la joute BNG-AC Léopards, ce qui fait dire à d'aucuns que le football congolais est en panne de chas-seurs de but.



Le derby Etoile du Congo-CARA (Ph. d'arch.)

Jeudi 17 février, AC Léopards de Dolisie est venu laminer BG sans autre forme de procès au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville. Un BNG sans âme ni plus d'ambition. Avait-il la tête ailleurs ? Les Fauves du Niari n'ont pas cherché à en savoir davantage pour s'occuper valablement de lui : 4-1.

Sur ces entrefaites, Etoile du Congo et Nico-Nicoyé de Pointe-Noire en ont décousu sportivement. Les Brazzavillois ont fait la différence grâce à un penalty provoqué par Giovane Ipany (75e) : 1-0.

On attendait ensuite, sans vraiment les attendre les quatre rencontres du vendredi 18 février. Dénué de toute passion contrairement aux décennies 1970, 1980 et 1990, le match Patronage Sainte-Anne-CARA, à Massamba-Débat, a donné raison à ceux qui estimaient qu'il serait une formalité pour les Aiglons. Ces derniers l'ont prouvé, mais difficilement comme l'indique le marquoir : 1-0.

Sur la même pelouse, le match AS Otohô-V.Club-Mokanda était agréable à suivre. Les deux protagonistes ont choisi finalement le chemin du match nul (1-1).

A Pointe-Noire, si FC Nathaly's et FC Kondzo ont fait jeu égal (0-0), également, l'AS Cheminots, de son côté, a fait taire des Brazzavillois de JST (1-0). Le septième et dernier match, samedi 19 février à Massamba-Débat, a mis aux prises Diables-Noirs et Inter Club. Là, également, point de pronostic. Les "Jaune et noir" avaient largement les faveurs du pronostic qu'ils ont cependant difficilement confirmé: 1-0, grâce au "Vieux poumon" Lorry Nkolo "Pouloulou" (38e).

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Rappel des résultats: AS BNG-AC Léopards (1-4), Etoile du Congo-Nico-Nicoyé (1-0), Patronage Sainte-Anne-CARA (0-1), AS Otohô-V.Club-Mokanda (1-1), FC Nathaly's-FC Kondzo (0-0), AS Cheminots-JST (1-0), Diables-Noirs-Inter Club (1-0).

HANDBALL

Revoilà les acteurs sur le tartan !

Ça y est! L'ouverture officielle de la saison sportive 2021-2022, samedi 19 février dernier, a permis aux handballeurs brazzavillois de renouer avec le tartan. Celui du gymnase Nicole Oba de Talangaï en a abrité les matches de gala programmés à cette occasion, en attendant le lancement des championnats départementaux.

DGSP et Académie, puis Etoile du Congo et Caïman, en seniors hommes, d'une part; US Renaissance et Etoile du Congo, puis DGSP et CARA, en seniors dames, d'autre part, en ont décousu. Des débats on ne peut plus colorés, mais tranchants par leur régularité. Parce que les uns et les autres les voulaient avant tout sportifs et humains.

DGSP et Académie ont ouvert les hostilités. Pour une partie qui s'est terminée à l'avantage des militaires de la sécurité présidentielle (28-26).

Si l'écart du premier match est de deux buts, celui entre Etoile du Congo et Caïman est plus étriqué, comme l'indique le marquoir: 21-20. Il en est de même pour US Renaissance-Etoile du Congo (25-24), au féminin. Quant au dernier match, le succès a souri à DGSP aux dépens du CARA (23-20).

La saison étant ouverte, les championnats démarrent ce week-end. Le calendrier devrait être publié mercredi 23 février. Fini donc l'ennui du week-end pour les férus du jeu à sept.

G.-S.M.

FOOTBALL/ DIABLES-ROUGES

Quel programme de préparation avant le mois de juin?

Les éliminatoires de la CAN 2023 arrivent à pas de géant. Elles débutent en juin prochain. Le Congo a instruit son sélectionneur national Paul Put de faire la part belle aux joueurs locaux les plus entreprenants plutôt qu'aux professionnels évoluant en Europe. Mais un gros point d'interrogation entoure encore le programme de préparation des Diables-Rouges.

A partir du 21 mars prochain, bon nombre de sélections africaines éliminées de la course pour un ticket vers la phase finale de la Coupe du monde "Qatar 2022", profitant de la fenêtre internationale, vont livrer des matchs amicaux dans la perspective des éliminatoires de la CAN 2023 dont la phase finale aura lieu en Côte d'Ivoire. Le calendrier des qualifications prévoit quatre journées du 1er au 14 juin 2022. Un rythme d'enfer !

La Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud ont programmé des matchs de préparation en France, précisément à Marseille, les 25 et 29 mars prochains. Le 29 mars, la Côte d'Ivoire sera opposée à l'Angleterre. Tout un programme !

Quatrième lors de la dernière CAN disputée au Cameroun, le Burkina Faso voit aussi les choses en grand. Les Etalons (NDLR : nom de la sélection du Burkina Faso) seront, en effet, aux prises avec les Diables-Rouges de Belgique, qui occupent actuellement la première place du classement mondial FIFA. Le Cap-Vert n'est pas en reste. Ce pays en découvrira avec le Liechtenstein. D'autres pays sont en train de mettre sur pied les matchs de leurs sélections nationales.

Mais qu'en est-il du Congo, incapable de se qualifier pour les trois précédentes éditions, mais qui ne renonce pas aux éliminatoires de l'édition ivoirienne? «Nous avons établi un programme de préparation pour le mois de mars. Le sélectionneur a fait un programme d'une semaine que nous avons transmis au ministère des Sports. Et nous attendons, comme toujours, la réponse du ministère des Sports», indique une source qui précise qu'il est prévu «un stage d'une semaine avec possibilité d'un match amical».

Selon des indiscretions, des négociations seraient en cours avec la FBF (Fédération béninoise de football) pour une confrontation entre la sélection de ce pays et les Diables-Rouges. Rien n'est sûr, mais en cas d'aboutissement, le match ne pourrait être organisé qu'à l'étranger, le Congo ne disposant plus depuis cette année d'un terrain homologué par la CAF.

Les matchs amicaux sont plus qu'importants. Quel avenir pour une équipe nationale qui ne livre jamais un match amical pour permettre aux techniciens d'en tâter le pouls? Sous d'autres cieux, la compétition officielle échappe à l'improvisation.

G.-S.M.

JEAN-MICHEL MBONO REpond A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond

***Que dites-vous du mauvais "tour" de la France vis-à-vis des pays africains, en appelant leurs jeunes espoirs dans ses sélections nationales?**

****J.-M. Mbono:** la tentation est très forte pour les jeunes espoirs africains appelés dans les sélections nationales de France. Il apparaît pourtant que rien ne vaut de jouer pour l'équipe nationale de son pays. Être appelé à évoluer dans une telle équipe est un honneur, mieux un bonheur à partager avec ses compatriotes. Car n'entre pas en équipe nationale qui veut, mais qui peut. Porter le maillot national est un prestige, par-delà les problèmes de cachets ou de primes. Force est, d'ailleurs, de constater que la France se livre à un mauvais jeu vis-à-vis des pays africains. Elle s'empresse d'appeler les jeunes footballeurs africains évoluant dans ses championnats chez les juniors, espoirs et les lâche après. Or, le règlement de la FIFA est clair : un joueur ayant déjà évolué dans une sélection nationale ne peut plus être sélectionné dans un autre pays Il est certes vrai aussi que ceux des joueurs africains qui préfèrent la sélection de leur pays aux Bleus (France), sont systématiquement soumis à des représailles dans leurs clubs respectifs. Ils sont abandonnés au banc de touche quelle que soit leur forme. Mais cela ne saurait justifier le refus de répondre à l'appel de la sélection nationale. Ne dit-on pas qu'un bon joueur ne manque pas d'équipe ? Il est vrai également que les pays africains, eux aussi, n'encouragent pas certains joueurs qui ont la bonne volonté de venir défendre leurs couleurs.

(A suivre)





Avis de recrutement N°. 22_RFGS_173463

Objet: RECRUTEMENT DU PERSONNEL DU SECRETARIAT PERMANENT DE LA PLATEFORME DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE INTERVENANT DANS LA SANTE AU CONGO (POSCO)

Date de l'appel d'offres 23 février 2022

Date de clôture 09 mars 2022 à 12 heures

1. Introduction

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Dans le cadre de la mise en œuvre du volet renforcement du système communautaire de la subvention actuelle NMF3, il a été mis en place une Plateforme des organisations de la société civile intervenant dans la santé au Congo (POSCO) qui dispose entre autres d'un Secrétariat Permanent.

De ce fait, la POSCO cherche à recruter le personnel de son Secrétariat permanent afin de rendre celui-ci opérationnel.

2. Informations sur les postes à pourvoir

Lieu d'affectation	Brazzaville
Type de contrat	Contrat à durée déterminée
Durée	Un an renouvelable et sera assortie de 03 mois d'essai sur la base des résultats.

3. Qualifications requises

Poste n°1 : Coordonnateur :

- Diplôme supérieur (BAC+3) dans le domaine des sciences sociales ou un autre domaine connexe ;

- Minimum de 5 ans d'expérience professionnelle pertinente avec de plus en plus de responsabilités, dans la gestion des projets de santé communautaire ou de développement ;
 - Avoir une bonne connaissance en santé communautaire ;
 - Expérience dans la conception de projets et l'élaboration de documents de projet. Expérience en rédaction de contenu pour les documents de projet,....

Poste n°2 : Analyste des données :

- Diplôme universitaire (Bac + 3), de préférence en suivi-évaluation ou un autre domaine connexe ;
 - Connaissance approfondie des principes et des approches de suivi, évaluation, conduite des enquêtes, redevabilité envers les bénéficiaires tels que les bailleurs, documentation des leçons apprises et promotion de l'apprentissage dans des programmes humanitaires et de développement ;
 - Expérience d'analyse des données solides, y compris l'expérience avec les méthodes qualitatives et quantitatives, la conception de bases de données et l'utilisation d'un ou des logiciels appropriés ;
 - Minimum de trois à quatre ans de responsabilité progressive dans le Suivi-Evaluation, de préférence pour les programmes humanitaires ou de développement,...

Poste n°3 : Secrétaire Comptable :

- Diplôme universitaire, au moins un BAC+2 en Finance et Comptabilité ou diplôme équivalent ;
 - Au moins 3 ans de pratique comptable et de gestion de trésorerie ;
 - Bonnes connaissances en informatique et système d'information de gestion des organisations ;
 - Expérience souhaitée en cabinet d'expertise comptable ou d'audit ou dans un projet ou programme de santé communautaire,...

Pour plus de détails concernant les qualifications requises et autres informations, les candidats intéressés à cet avis de recrutement peuvent retirer les termes de référence au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique CG_HR@crs.org.

COMMUNIQUE DE PRESSE

En date des 23 et 24 octobre 2021, la Banque Postale du Congo, BPC, a été victime d'une cyberattaque avec des conséquences désastreuses.

A la diligence de son Directeur Général, Monsieur Calixte Médard TABANGOLI, une plainte contre X a été déposée au commandement territorial de la police judiciaire.

Plusieurs personnes suspectes ont été interpellées, gardées à vue et déférées au Parquet de la République puis présentées devant la Cour criminelle de Brazzaville suivant la procédure de crime flagrant.

Après trois (3) semaines de débats contradictoires, la cour criminelle de Brazzaville a rendu sa décision en condamnant des accusés à des peines d'emprisonnement et à payer solidairement la somme de deux milliards trois cent dix millions (2.310.000.000) Francs CFA à la Banque Postale du Congo.

De par cette décision de justice, la Banque Postale du Congo, victime, a été intégralement rétablie dans ses droits.

La Banque Postale du Congo tient à rassurer son aimable clientèle, les banques confrères ainsi que les institutions de régulation des banques dans la zone CEMAC que cette cyberattaque n'a pas porté atteinte à la qualité de ses prestations.

Rappel : La Banque Postale du Congo, a été créée le 03 mars 2012, à l'issue d'une assemblée générale constitutive.

Société anonyme avec conseil d'administration, la Banque Postale du Congo vise un double objectif qui est l'inclusion financière et le financement de l'économie à travers son réseau commercial le plus important de la place avec 34 agences à ce jour et des produits adaptés à sa clientèle.

La Banque Postale du Congo est une banque publique, agréée en qualité d'établissement de crédit, sous la catégorie de banque universelle

Fait à Brazzaville, le 18.02.2022

Calixte Médard TABANGOLI
 Directeur Général



www.banquepostale-congo.com

Notre ambition : votre réussite